

Lycées & Collèges

E schola in vitam

100^{ème} CONGRES DE L'UNION DES "A"



**UNION DES ASSOCIATIONS
D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES
DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS**

(reconnue d'utilité publique: 20 mai 1914)



5, rue Amyot, 75005 PARIS
Tél : 01 44 08 76 60
Courriel : contact@uniondesa.fr
<http://www.uniondesa.fr>

Revue fondée en 1951

**UNION DES ASSOCIATIONS
D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES
DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS**



100^{ème} CONGRES DE L'UNION DES "A"

PARIS octobre 2021

UNION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS

Association reconnue d'utilité publique le 20 mai 1914



UNION DES "A"

5, rue Amyot - 75005 PARIS

Tél. : 01 44 08 76 60

Email : contact@uniondesa.fr

Site : www.uniondesa.fr

Dépôt légal : mai 2022

ISSN n° 1260 4518

Imprimé en France

SOMMAIRE

Bulletin 464 / 2021

Bulletin Fédéral Lycées & Collèges N°464 - 2021	1 ^{ère} Couv.
Photos Bannière UNION DES "A"	2 ^{ème} Couv.
Annnonce du 101 ^{ème} Congrès de l'Union des "A" à NICE	3 ^{ème} Couv.
Image « La Tour Clovis, le Panthéon & St. Etienne du Mont »	4 ^{ème} Couv.
Page d'accueil	1
Sommaire bulletin 464 / 2021	2
Editorial de la Présidente Danièle BOURRELLY	3
Historique de l'Union des "A" - Les Anciens Présidents	4
Comité Directeur de l'Union des "A"	5 à 6
Membres Honoraires	7
Collège Directorial - Conseil d'Administration Maison de l'Union Commission de Rédaction du Bulletin Fédéral Lycées et Collèges	8
Associations membres et amis de l'Union des "A"	9 à 11
Les sites de l'Union des "A"	12
Le courrier des "A"	13 à 14
100 ^{ème} Congrès de l'Union des "A" à Paris - Discours d'ouverture - Les intervenants	15 à 41
Sommaire Assemblée Générale de l'Union des "A"	42
Assemblée Générale de l'Union des "A" Rapport moral de la Présidente	43
Assemblée Générale de l'Union des "A" Rapport d'activité de la Secrétaire Générale	44 à 46
Assemblée Générale de l'Union des "A" Rapport financier de la Trésorière Générale	47 à 52
Compte rendu Assemblée Générale	53 à 56
Compte rendu Comité Directeur — Election du Bureau	57 à 58
Résumé du 100 ^{ème} Congrès de Paris	59 à 61
Prix du Civisme	62 à 63
Photos	64 à 67
Bulletin d'adhésion	68

EDITORIAL



Le voici ! Votre bulletin Lycées et Collèges de l'année est entre vos mains. Nous ne vous avons pas donné beaucoup de nouvelles cette année encore, et nous en sommes désolés. En effet, le « Quoi de neuf ? » n'est pas paru, notre ami Jack Colin ayant subi le contre-coup de la pandémie, nous attendons son retour avec impatience et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Cette année, c'est une partie du Comité Directeur de l'Union des A sous l'égide de Vivette Bresset (merci Vivette d'avoir repris le dossier au pied levé et de nous avoir offert un si beau Congrès !) qui a organisé le 100ème Congrès à Paris, Congrès réussi malgré les nombreuses mesures sanitaires pour cause de Covid. Nous nous sommes donc retrouvés chaque matin dans le jardin de notre chère Maison des Lycéennes, pour une boisson dans la cafétéria, ou une discussion dans la bibliothèque, et rencontrer notre nouvelle directrice, Morwena L'Hénoret.

Dans ce bulletin vous allez donc trouver ou découvrir tout ce qui s'est passé, les conférences, les visites, les activités bien sûr, mais vous ne ressentirez pas le bonheur de se retrouver que nous avons éprouvé pour partager ces quelques jours ensemble dans une atmosphère amicale et chaleureuse.

Vous lirez aussi le compte-rendu de l'Assemblée Générale que vous devrez approuver lors de notre prochain Congrès.

Prochain Congrès dont vous trouverez la présentation en dernière page et auquel je vous invite tous, le soleil et l'amitié seront de la partie j'en suis sûre, à nous la Riviera l'an prochain !

Bonne lecture,

Danièle Bournelly

Présidente de l'Union des "A"

Historique résumé de l'Union des "A"

L'Union des anciens élèves des Lycées et Collèges français «masculine » est créée à Marseille en 1902.

Le 2 août 1904, les délégués de vingt lycées de jeunes filles créent une «Union féminine » destinée à accompagner le rôle nouveau que les femmes étaient appelées à jouer dans la société. Afin d'assurer la protection morale et matérielle des jeunes filles venant suivre des études à Paris, l'Union féminine se dote d'une «Maison familiale», aujourd'hui «Maison des lycéennes».

Une assemblée générale commune tenue le 1^{er} février 1976 consacre la fusion entre l'ex-Union masculine et l'ex-Union féminine en un seul organisme : Union des Associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français. Georges PETIT en devient le premier Président, Maria CHAINTRON Vice-Présidente. Tous deux seront nommés Présidents d'Honneur à la fin de leurs mandats. Ils sont aujourd'hui décédés.

Sous la présidence de Michel COULON pour l'Union des "A" et d'Olivier POCHARD pour la Fédération des Associations d'anciens et anciennes des lycées et collèges, le 19 septembre 1998, fut décidée l'application d'un protocole de fusion entre les deux organismes historiquement devenus concurrents. La fusion est devenue effective le 6 octobre 2001 à Lyon sous le titre actuel.

Récemment nous avons appliqué le protocole de fusion avec la FAETEC (Fédération Française des Anciens Elèves des Enseignements Techniques et Professionnels, présidée par Jack COLIN). Elle est effective depuis 2011.

L'Union des "A" est donc actuellement le seul organisme fédérant toutes les Associations d'Anciens et Anciennes Elèves des Lycées et Collèges Français.

UNION FEMININE		UNION MASCULINE		FEDERATION	
Mlle DESPREZ	1904-1936	M. CHRISTIAN	1902-1903	M. Andre DUMAS	
Mme HUCHON	1938-1957	M. ESTRINE	1903-1904	M. Maurice HAIGNERE	1947-1963
Mme PICARD-GARSON	1957-1962	M. LEGRAND	1904-1910	M. Denis BOZZI	1963-1976
Mme SAMITA	1962-1966	M. LE PRINCE-RINGUET	1910-1927	M. Marcel NEVEU	1978-1986
Mme DALIGNY	1966-1973	M. Paul LABBE	1927-1936	M. Emile MARTIN	1986-1991
Mme CHAINTRON	1973-1976	M. LAIGNEL-LAVASTINE	1936-1951	M. André DINARD	1991-1998
		M. BOLLAERT	1951-1964	M. Olivier POCHARD	1998-2002
		M. BOREL	1964-1968		
		M. MILLOT	1968-1973		
		M. PETIT	1973-1976		
LA FAETEC			L'UNION DES "A"		
M. Ferdinand RAFFIN	1909-1938	M. Georges PETIT	1976-1988		
M. Louis GOULOT	1938-1960	M. Gustave PESSIOT	1988-1997		
M. Victor RANCHOUX	1960-1963	M. Michel COULON	1997-2003		
M. Charles PORTET	1963-1981	Mme J.M. PERUCHO	2003-2007		
M. Max HONIG	1981-1996	Mme Vivette BRESSET	2007-2020		
M. Eric PRUDHON	1996-2006	Mme Danièle BOURRELLY	2020-		
M. Jack COLIN	2006-2011				

COMITE DIRECTEUR DE L'UNION DES "A"

Présidente :

Mme Danièle BOURRELLY (Marseille - L. Marseilleveyre) 04 91 72 60 07
Les Jardins du Roy - Bât A 06 30 34 44 05
18, rue Musso
13008 MARSEILLE daniele.bourrelly@maisondeslyceennes.fr

Vice-Présidents :

M. Jack COLIN (Strasbourg - L. Couffignal) 03 88 66 63 58
47, rue des Cottages 06 19 45 33 61
67400 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN jack.colin@wanadoo.fr

M. Olivier POCHARD (St-Maur-des-Fossés - L. d'Arsonval) 01 48 86 24 73
10, rue Cousin 07 82 75 60 62
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES olivierpochard8@gmail.com

Secrétaire générale:

Mme Elisabeth GUYON-SEBELIN (Agen - L. J.B. de Baudre) 05 53 66 62 83
215, avenue Jean Jaurès 06 88 03 89 33
47000 AGEN guyon-family@orange.fr

Secrétaire générale adjointe :

Mme Caroline AW Ndiaye (Paris - L. Edgar Quinet) 06 50 83 88 48
6 rue Rosa Parks
93200 SAINT DENIS carolineaw@yahoo.fr

Trésorière générale :

Mme Andrée BRENAS (Mâcon - L. Lamartine) 09 88 33 26 64
"Les Roches", Bât. Opale 06 62 39 23 14
rue Grange Saint Pierre
71850 CHARNAY-LES-MACON abrenas@free.fr

Trésorier général adjoint :

M. Alain BESLANT (Toulon - L. Peiresec / Dumont d'Urville) 04 94 42 01 61
"Le Saint André" 06 77 05 71 67
48, avenue Maréchal De Lattre de Tassigny
83000 TOULON alain.beslant@free.fr

M. Didier BEOUTIS (Le Mans - L. Montesquieu) 02 43 62 68 96
11, rue Pierre Belon 06 37 30 41 08
72000 LE MANS didierbeoutis@yahoo.fr

Mme Vivette BRESSET (Nice - L. Calmette) 04 93 81 34 72
11, avenue Rimiez 06 10 35 40 41
06100 NICE bresset.vivette@orange.fr

Mme Martine BRIAT (Le Puy en Velay - L. Simone Wiel) 06 81 19 22 44
12, rue des Chalmettes
43000 LE PUY-EN-VELAY mbriat@gmail.com

COMITE DIRECTEUR DE L'UNION DES "A"

- M. Michel DETAILLE** (Marseille - L. Marseilleveyre) 04 91 70 27 11
24, boulevard Paul Riquet 06 77 15 66 13
13012 MARSEILLE m.detaille18@gmail.com
- M. Francesco DI MARCANTONIO** (Denain - L. A. Kastler) 06 58 25 64 65
209 Avenue de Denain
59300 VALENCIENNES f.dimarcantonio59@gmail.com
- M. Jean-Pierre FOUCHY** (Nice - L. Massena) 04 93 85 55 89
59 boulevard Pasteur 06 72 14 17 22
06000 NICE jean-pierre.fouchy@wanadoo.fr
- M. Renan GOUPIL** (Alençon - L. Alain) 06.78.51.70.47
7 rue Oberkampf **Bât G**
75011 PARIS renan.goupil@gmail.com
- Mme Eliane LAPALUS** (Saint-Étienne - L. Honoré d'Urfé) 04 77 33 64 94
17 rue Claude Delaroa 06 08 74 00 09
42000 ST. ETIENNE elianelapalus@gmail.com
- M. Etienne LEFEBVRE** (Denain - L. A. Kastler) 03 27 46 86 43
185 rue Anatole France 06 84 11 13 31
59156 LOURCHES mjelefebvre@aol.com
- Mme Marie-Christine MARAIS-CHAUVET** (La Châtre - George Sand) 06 13 16 78 57
196 rue de Tolbiac
75013 PARIS mariechristinemarais@hotmail.com
- Mme Chantal MELIS** (Vichy/Cusset - Presles-Albert-Londres) 04 70 59 80 03
61 Montée du Loup 06 74 52 18 59
03110 CHARMEIL chantalclaudemelis@gmail.com
- Mme Marine NAHOORAY** (Paris - Ecole Alsacienne) 06.81.28.37.91
14 rue Thiboumery
75015 PARIS marine.nahooray@gmail.com
- M. Philippe OLIVE** 02 31 67 60 63
Sur le Mont 06 85 40 91 19
La Chapelle-Engerbold
14770 CONDE-EN-NORMANDIE ppfol68@orange.fr
- M. Madani SAÏD** (Rabat Maroc– L. Gouraud et Descartes) +212 5 37 75 80 20
69 OLM rue Marnissa +212 6 60 16 40 95
SOUISSI 2 RABAT madani.said@gmail.com
MAROC
- M. SCHILDT Philippe** 03 21 07 07 18
76 rue Gustave Colin 06 65 30 34 86
62000 ARRAS ph.schildt@orange.fr
- M. Jean TREBERN** (Toulon - L. Peiresc / Dumont d'Urville) 04 94 27 06 02
Villa "Le Distroit" 07 50 67 80 24
146 Impasse Calendeau
83200 TOULON trebern.jean@numericable.fr
- Mme Odanga ZANNI** 06 61 17 80 98
307 Terrasse de l'Université
92000 NANTERRE PREFECTURE odanga.ouattara@gmail.com

HONORAIRES

Présidente honoraire :

Mme Jeanne-Margueritte PERUCHO (Agen - L. J. Chaumié) 05 53 66 30 06
5, Cours Victor Hugo
47000 AGEN

Membres honoraires :

Mme Josiane ALLARD (Chartres - L. Marceau) 02 37 28 26 54
17, rue Moussard
28600 LUISANT

Mme Liliane AUDEBERT (Versailles - L. La Bruyère) 01.72.78.30.59
4, rue des Frères Keller 06.15.51.55.93
78000 VERSAILLES lilaudebert12@yahoo.fr

Mme Huguette ESCALLIER (Toulon - L. Bonaparte) 01 47 51 68 09
36, rue Cuvier
92500 RUEIL-MALMAISON escallierhuguette@gmail.com

M. François ESCOUBE (Paris - L. Henri IV) 01 43 35 57 90
5, rue Delambre
75014 PARIS francois.escoube@laposte.net

M. Gilbert EVEN (Thionville - L. Charlemagne) 03 82 82 78 09
5 Chemin des Violettes
57180 TERVILLE

M. Alexandre KATENIDIS (Paris - L. V. Duruy) 06 33 26 77 86
61, rue d'Auteuil
75016 PARIS alexandre.katenidis@gmail.com

M. Pierre-Marc LACHAUD (Limoges - L. Gay-Lussac) 06 86 92 03 08
18 rue Léon Sazerat
87000 LIMOGES pierre-marc.lachaud@club-internet.fr

M. Blaise MISTLER (Neuilly-sur-Seine - L. La Folie St James) 06 12 51 35 17
17, rue Saint-Romain
75006 PARIS

M. Jacques TROUVE (Abbeville - L. Boucher des Perthes) 01 42 94 25 30
6, rue Larribe 06 46 16 19 02
75008 PARIS jacquestrouve80@gmail.com

COLLEGE DIRECTORIAL DE LA MAISON DES LYCEENNES

Présidente de l'UNION : **Danièle BOURRELLY**
Vice-Présidente : **Vivette BRESSET**

Trésorière : **Andrée BRENAS**
Trésorier adjoint : **Alain BESLANT**
Secrétaire : **Caroline AW Ndiaye**
Membres du Collège : **Michel DETAILLE**
: **François ESCOUBE**
: **Elisabeth GUYON-SEBELIN**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE L'UNION

Président : **Olivier POCHARD**

Administrateurs : **Alain BESLANT**
: **Danièle BOURRELLY**
: **Andrée BRENAS**
: **Vivette BRESSET**
: **Elisabeth GUYON-SEBELIN**

COMITE DE REDACTION DE "LYCEES ET COLLEGES"

Directeur de la Publication : **Danièle BOURRELLY**

Courrier des "A" : **Alexandre KATENIDIS**

Responsable de la Rédaction : **Alain BESLANT**

Les sites de l'Union des "A"

l'Union des "A"

Lien : <https://www.uniondesa.fr>

La Maison des Lycéennes

<https://www.maisondeslyceennes.fr>

Anumly.net et l'Union des "A"

Archives Nationales Numériques de la vie Lycéenne

"Recueillir, archiver et partager la mémoire de nos Lycées"

Photos, documents, vidéos...

Lien : <https://www.anumly.net>

Retour vers le bahut

Rencontres intergénérationnelles, culturelles, amicales et festives.

Lien : <https://retourverslebahut.com>

2 Comptes Facebook

Union des "A" - Lettre de Liaison :

Lien : <https://www.facebook.com/groups/724707611423830>

Union des "A" & Maison des lycéennes :

Lien : <https://www.facebook.com/groups/716891688859455>

N'hésitez pas....Cliquez à loisir.

Important :

Etablissez de manière apparente sur votre site un lien vers
l'Union des "A" : <https://www.uniondesa.fr>

LE COURRIER DES "A"

Nous vous rappelons que, dans cette rubrique, sont publiés des articles extraits des différents bulletins que nous recevons.

Les documents papier (bulletins et correspondances)

doivent être envoyés à :

UNION DES "A"

Commission rédaction

5 rue Amyot

75005 PARIS

Les documents numériques doivent être envoyés à :

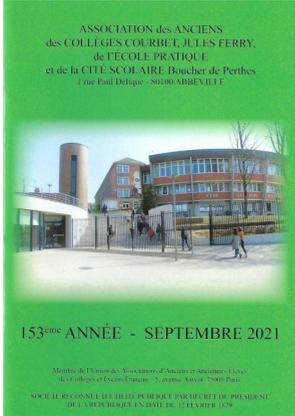
alain.beslant@free.fr

Il en sera fait mention dans la rubrique « **Courrier des "A"** » aussi bien dans « **Lycées & Collèges** » « **Quoi de Neuf ?** » que sur « le **site www.uniondesa.fr** »

Merci de votre attention.

LE COURRIER DES "A"

Anciens de Boucher de Perthes – Abbeville Bulletin de septembre 2021



En ouverture de ce bulletin, le Président rédige une note d'optimisme, dans le cadre de la présente crise sanitaire.

Il est retracé la journée d'Assemblée générale, qui a donné lieu à des cérémonies, de commémoration avec des personnalités officielles, des remises de récompense, en matière de poésie et de citoyenneté, comme l'Union lors de ses congrès pour le second point. L'Assemblée Générale en elle-même renouvelle le Conseil d'administration et accorde une subvention aux élèves pour du *Street Art*.

Un espace de souvenir rappelle l'histoire de la cité scolaire et les disparus de l'association.

Pour conclure, le Trésorier rappelle l'activité de l'année et lance un appel à cotisation.

A. Katenidis

Association Amicale des Anciennes et Anciens Elèves du Lycée Edgar Quinet Paris

A l'occasion du 100ème Congrès de l'Union des "A", les anciennes Quinettes rencontrent la relève.



Le mot de la nouvelles Présidente,

Mes collègues du bureau de l'Association des Quinettes et moi voulions remercier toutes les personnes côtoyées lors du 100^{ème} Congrès de l'Union des "A".

Nous avons été profondément touchés par l'accueil reçu pour cet agréable moment en votre compagnie et plus particulièrement celui avec les anciennes Quinettes, avec qui nous avons eu la chance d'échanger.

Bien que notre vie de maman active nous empêche d'être très présente dans la vie associative, nous allons malgré tout faire un gros effort pour la pérennité de notre association et pour préserver nos relations.

L'une des premières choses que nous allons faire c'est prendre contact avec nos superbes "Quinettes" qui représentent un puit d'informations !!!!

Od Zanni

100^{ème} Congrès UNION DES "A"

PARIS

7 octobre – 11 octobre 2021

Discours d'ouverture Danièle Bourrelly

Thème

**Des "Collèges" du Quartier Latin
du Moyen Age à la Maison des Lycéennes**

Les intervenants :

Pierre BOUET

Patrick LATOUR

Philippe OLIVE

Nicolas TROTTIN

Organisé par :

L'UNION DES "A"

PARIS

DANIELE BOURRELLY, DISCOURS D'OUVERTURE



Monsieur le Maire

Messieurs les Élus

Mes chers amis

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole aujourd'hui, car ce Congrès est vraiment spécial pour nous tous, en effet :

Congrès spécial cette année car c'est le centième de notre Fédération, et je ne suis pas sûre que les organisatrices du premier Congrès à Marseille en 1902 en espéraient autant !

Congrès spécial car ce n'est pas une association d'anciens élèves qui l'a organisé, mais les membres volontaires de notre Comité Directeur, aidés de la Directrice de la Maison des Lycéennes, je tiens à les remercier tous, et en particulier notre amie et présidente durant 13 ans, Vivette Bresset.

Congrès spécial car organisé dans des conditions sanitaires difficiles pour réserver des hôtels, des restaurants, des visites et des lieux de réunion tous fermés l'an dernier à cause du Covid.

Et puis Congrès spécial pour moi-même car c'est la première fois que me revient l'honneur de déclarer ouvert avec beaucoup d'émotion le centième Congrès de l'Union des "A".

Bon Congrès à vous tous.

Danièle Bourrelly

Présidente de l'Union des "A"

Colloque

"Les arts libéraux *trivium* et *quadrivium* : de l'Antiquité au Moyen Âge"

par Pierre Bouet

Université de Caen Normandie

Le cycle des 7 arts libéraux qui constitue le programme d'enseignement dans les écoles médiévales est une imitation fidèle du cursus scolaire en vogue dans le monde antique. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, si ce n'est la volonté d'organiser les disciplines en un cycle harmonieux constitué de deux branches : les trois disciplines littéraires et les quatre disciplines scientifiques. Ce programme aussi bien dans l'Antiquité que durant le Moyen Âge s'adresse à des élèves qui ont déjà reçu une solide formation initiale, de 7 à 12 ans, et qui entrent dans une formation qui comprendrait de nos jours les enseignements du collège, du lycée et de l'université.

I. Le cursus scolaire à Rome à l'époque classique (I^{er}- IV^e s.)

À Rome, l'école est réservée à une élite susceptible de payer le coût élevé des études : esclaves et enfants des classes populaires n'ont pas accès à une formation intellectuelle, à quelques exceptions près.

Les bases (lire, écrire et compter) sont enseignées à la maison par un esclave d'origine grecque le *pedagogus*. Ils apprenaient à leurs jeunes élèves les rudiments de la lecture, du calcul et de l'écriture : chaque élève avait sa tablette de cire et son stylet. Le plus souvent le pédagogue enseignait le grec, la langue de prestige avant même les subtilités de la langue latine. Lorsque les Romains ont conquis la Grèce au II^e s. avant Jésus-Christ, les Grecs avaient déjà produit tous leurs chefs d'œuvre en philosophie, histoire, art oratoire et théâtre, alors que seul Plaute venait de publier ses pièces de théâtre, en plagiant les Grecs. Quand César fut assassiné le 15 mars 44, il s'écria en voyant son propre fils brandir son poignard, non pas « Tu quoque, mi fili ! », mais retrouvant sous le coup de l'émotion la langue apprise en premier, « Kai su, teknon ! » (Toi aussi, mon petit).

1. 7-12 ans : l'école primaire

De 7 à 12 ans il suivait dans une école proche les cours de l'enseignement primaire dispensés par le *ludi magister*. Les élèves étaient répartis en trois classes : les *acebedarii*, les *syllabarii* et les *nominarii*. Les enfants apprenaient la grammaire latine et les bases de l'arithmétique. L'essentiel de l'apprentissage se faisait oralement par la récitation des déclinaisons, des conjugaisons et des règles de la syntaxe et des tables de calcul. Ensuite, ils devaient mémoriser et réciter de petits textes : soit des proverbes, soit les Fables de Phèdre. Ils apprenaient à écrire à la fois sur leur tablette de cire et sur des feuilles de papyrus.

Un *notarius* venait régulièrement leur apprendre un système d'abréviation proche de notre sténographie pour être capable de prendre au mot près tout discours prononcé par un orateur. Quand Cicéron montait à la tribune, son secrétaire Tiron notait tout ce qu'il improvisait et c'est après avoir revu son texte que Cicéron publiait son discours : Tiron avait dû améliorer le système d'abréviation, pour être capable de

prendre sous la dictée les envois oratoires de son *patronus*. Ces abréviations étaient appelées « notes tironiennes » et étaient au nombre d'un millier de signes, notant soit des terminaisons soit des radicaux :

Qui : q	et : 7	-us : ʰ	modestus : W
Deus : d ^o	modus : M	es : —	est : — •
Ego : C	ex : V	equus : '	

2. 12-16 ans : l'école du *grammaticus*

De 12 à 16 ans, l'adolescent entre à l'école du *grammaticus*, avant de se rendre chez le *rhéteur*, puis le *magister dialecticae artis*. Sous l'autorité du *grammaticus*, l'élève étudie

- le fonctionnement théorique de la langue, comme le fait aujourd'hui la linguistique
- et la littérature latine et la littérature grecque (Homère et Démosthène).

Cet enseignement se faisait en quatre étapes :

- 1) la *lectio*, exercice difficile puisque la ponctuation n'existait pas, c'est donc au moment de la lecture que l'on doit montrer que le texte est compris :

ex. DEMAINDESLAUBEALHEUREOUBLANCHITLACAMPAGNE

La lecture est un exercice difficile dans la mesure où les mots se suivent sans séparation et sans ponctuation. C'est à Alexandrie, vers le III^e et II^e s. que l'on commença à ponctuer : le point haut pour la fin de phrase, le point bas pour une pause, et le point médian pour une courte pause. C'est pour aider le lecteur que la langue grecque use de nombreuses liaisons de coordination.

Les Romains ont repris ce système *distinctio / subdistinctio / media distinctio*. Ils ont inventé l'*interpunctus* pour séparer les mots.

- 2) l'*emundatio*, l'établissement du meilleur texte à partir de plusieurs versions
- 3) l'*enarratio*, le commentaire mot à mot et vers par vers des poètes
- 4) le *judicium*, l'appréciation de ce qui fait l'originalité de chaque auteur.

On étudie les poètes et les différents genres poétiques (de l'épopée à la poésie lyrique) et les historiens qui ont célébré les grands hommes de Rome et raconté l'histoire des peuples soumis par Rome. C'est dans ces commentaires que les élèves apprennent les rudiments de géographie, de zoologie, de cosmologie.

3. 16-21 ans : l'école du *rhéteur*

Le rhéteur enseigne les règles de l'art oratoire et forme les élèves à parler en public. Cette formation est essentielle pour tout homme qui se destine à la politique :

Les élèves s'entraînent en imaginant des situations et des causes artificielles dont les différents auteurs nous ont conservé des exemples. On distingue deux sortes d'exercices :

- Les *suasoriae* : discours d'exhortation et plaidoirie adressés à un personnage réel ou fictif : Ex. éloge d'Horatius Coclès. Que faire pour ce légionnaire qui a perdu ses deux mains à Cannes ? Plaidoyer d'Achille accusé d'avoir tué Hector. Plaidoyer d'Hannibal qui avait envahi l'Italie.
- Les *controversiae* : discours argumentatifs donnant lieu à des débats contradictoires :
Ex. Faut-il se marier ? Agamemnon délibère pour savoir s'il doit ou non sacrifier sa fille ? Cicéron doit-il brûler ses *Philippiques* pour obtenir le pardon d'Antoine ?

Quand le jeune homme a achevé son cursus il peut se faire connaître par ses *declamationes* données en place publique. C'est la condition indispensable pour se faire connaître par son éloquence

4. Les enseignements supérieurs

a) Philosophie et dialectique

Durant la période républicaine, les fils de la *nobilitas* devaient se rendre à Athènes (Le Lycée, l'Académie et le Gymnase), à Alexandrie ou en Asie mineure pour suivre un enseignement philosophique où la dialectique occupait une place essentielle. Si la grammaire apprend à parler et écrire correctement, la rhétorique à parler et écrire élégamment, la dialectique est l'art du parler vrai et juste : elle est donc le fondement de la philosophie.

À l'origine, le mot grec *dialegein* signifie « trier », « distinguer » et la dialectique est l'art de raisonner et de discuter en distinguant le faux du vrai. Chez Platon la dialectique permet de passer du monde des apparences à celui de l'intelligible, de l'opinion commune à la vérité. Pour Aristote cette discipline s'exprime particulièrement par le syllogisme, qui est un discours par lequel, certaines choses étant posées, quelque autre chose s'en déduit nécessairement à cause de celles qui étaient posées. À Rome, elle n'est qu'enseignement accessoire, tout juste utile pour perfectionner l'art oratoire. Les philosophes les plus remarquables parmi les romains sont soit des poètes comme Lucrèce, soit des orateurs comme Cicéron.

b) Les enseignements scientifiques

Ces formations se distinguent des « arts dits serviles », c'est-à-dire des savoir-faire et des techniques qui avaient pour tâche de transformer ou d'assembler des choses tangibles (charpenterie, poterie, menuiserie, ébénisterie). Les enseignements scientifiques visent à une connaissance désintéressée et non à quelque utilité immédiate. Ils étaient dispensés par des maîtres qui maîtrisaient parfaitement les traités d'illustres maîtres grecs. On distinguait alors aujourd'hui l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Nous avons perdu un nombre important de traités grecs sur ces sciences, de sorte que nous connaissons mal comment ces divers enseignements étaient organisés.

- 1) **L'arithmétique** : la science des nombres, fondée sur les travaux de Pythagore, d'Euclide et de Nicomaque de Gérase. Boèce distingue ainsi les nombres pairs, impairs et les 4 premiers nombres parfaits : 6, 28, 496 et 8128. Il distingue également :

les nombres parement pairs : divisibles par 2 jusqu'à 1 : $8/2 = 4/2 = 2/2 = 1$

Les nombres parement impairs : divisibles par 2 donnent des impairs : $10/2 = 5$

les nombres impairement pairs : divisibles par 2 sans parvenir à 1 : $12/2 = 6/2 = 3$

- 2) **La musique** : science numérique des intervalles, fondée sur les recherches de Pythagore et de ses disciples. Une légende rapporte que Pythagore, entendant les sons harmonieux des marteaux de forgerons, avait établi que le poids des marteaux en octave était du simple au double (rapport 2/1 ou 12/6), puis ceux formant quarte dans un rapport de 8/6 et ceux formant quinte dans un rapport de 12/8. Pythagore avait établi que les modes de l'harmonie musicale se résolvent dans des nombres proportionnels comme 12, 8, 6. Il aurait utilisé le monocorde en le divisant par intervalles définis pour distinguer les sons de la gamme et leur rapport.
Pythagore aurait établi que le ton se subdivise en deux éléments : le demi-ton et l'apotomé qui comprend un comma de moins que le demi-ton.
- 3) **La géométrie** : cette connaissance, qui est aussi tributaire des nombres, est fondée sur les travaux de Thalès de Milet, de Pythagore et leurs disciples, comme la découverte des 5 polyèdres (tétraèdre, cube, octaèdre, icosaèdre et dodécaèdre) ainsi que sur les découvertes d'Euclide (le 5^e axiome) et d'Archimède (le nombre pi, 3,14159).
- 4) **L'astronomie** : la science astronomique, bien distincte de l'astrologie, est redevable aux Grecs qui ont su lors des conquêtes d'Alexandre tirer profit des connaissances des Babyloniens et des Égyptiens. Vie publique, calendrier religieux et travail des champs reposent sur l'observation minutieuse du ciel et du cosmos. Pythagore et Aristote affirment la rotundité de la terre, Héraclide du Pont découvre la **giration** de la terre sur son axe et Aristarque de Samos prétendent que la terre tourne autour du soleil (**héliocentrisme**). L'apogée de la science astronomique fut atteint avec Ptolémée (II^e siècle ap. J.-C.) qui propose un système géocentrique, qui demeura la norme durant 1300 ans, jusqu'à Copernic.

Les Romains ne s'intéressèrent à l'astronomie que dans la mesure où ces connaissances pouvaient servir à l'art divinatoire qui réglait toute vie privée et publique.

Durant toute l'Antiquité, on ne porta jamais un regard synthétique et cohérent sur tous ces savoirs. Seuls Augustin et Martianus Capella avaient parfaitement compris que ces enseignements constituaient une synthèse cohérente des savoirs humains. Le terme de *trivium*, caractérisant les trois voies qui conduisent à la pleine maîtrise de la parole et de la communication entre les hommes, n'est apparu qu'au VI^e s. chez Boèce (dans le *De arithmetica*, 1, 1, 1). Au sortir de cet enseignement, l'élève, déclare Boèce, sait s'exprimer correctement (par la *grammatica*), élégamment (par la *retorica*) et rationnellement (par la *dialectica*). De même, le mot *quadrivium*, regroupant les quatre voies qui mènent à la connaissance des réalités de la nature à partir de l'arithmétique, ne se rencontre qu'au VI^e s. toujours chez Boèce, même si, depuis Platon, on estimait que ces quatre disciplines, fondées sur l'arithmétique étaient « sœurs ».

II. Les *artes liberales* dans l'Antiquité tardive (IV^e –VII^e s.)

Au début du IV^e s., le christianisme s'impose dans tout l'Empire romain, d'abord

comme religion autorisée par Constantin (*licita*) en 313, puis comme religion d'Etat par Théodose en 380. Ce changement n'a aucune influence sur l'école romaine, avec ses établissements publics tenus par des professeurs payés par l'administration romaine et ses établissements privés. Les Pères de l'Eglise (Augustin, Ambroise et Jérôme) ont été de brillants élèves de l'Ecole et toutes leurs productions théologiques et philosophiques manifestent de façon éclatante les bases intellectuelles héritées de leur cursus scolaire. Augustin rédige ses traités sur la Trinité, la Cité de Dieu, en conférant à sa prose la qualité proprement cicéronienne. Certains comme Sedulius traduit la Bible en vers latins selon la métrique latine, illustrée par Virgile et Horace.

Mais, dès la fin du V^e s. des changements importants se produisent dans l'Empire romain déstabilisé par les invasions germaniques. Ces changements vont avoir des conséquences graves sur la culture et les programmes d'enseignement.

1) Abandon du grec en Occident

À cause de la rupture entre l'Occident et l'Orient, le grec disparaît de l'enseignement et de la vie quotidienne (sauf en Afrique) et c'est en 476 que meurt le dernier locuteur grec, Claudien Mamert. Cet abandon du grec conduit au déclin de la philosophie, dont les fondements étaient en langue grecque (Platon et Aristote). Le sauvetage de la prestigieuse littérature grecque se fait au coup par coup grâce à des lettrés qui traduisent en latin quelques chefs d'œuvre grecs. Le plus important de ces traducteurs est Boèce qui sera mis à mort par l'empereur ostrogothique Théodoric en 524 : il a sauvé de l'oubli toutes les œuvres de la Logique d'Aristote et le Timée de Platon.

La Bible qui avait été pour partie rédigée en hébreu et pour partie en grec serait devenue inaccessible si des traductions en latin n'avaient été faites. Jérôme se retira en Palestine pendant de nombreuses années pour traduire en latin le texte de la Bible à partir de l'hébreu et du grec. Cette traduction, qualifiée de *Vulgata*, devint pour toute l'Église la traduction officielle de la Bible. Il en fut de même pour certains traités des Pères grecs, comme Jean Chrysostome, Origène, Ignace d'Antioche, Grégoire de Naziance, qui furent traduits en latin.

2) Arrêt de l'enseignement du quadrivium

L'enseignement du quadrivium, qui reposait essentiellement sur des œuvres grecques, est définitivement abandonné. Trois lettrés nourris de culture grecque vont par leurs œuvres et leurs traductions du grec en latin sauver la culture gréco-romaine.

Le premier s'appelle Martianus Capella : cet homme composa au début du V^e s. une encyclopédie des savoirs dans une perspective allégorique « Les Noces de Mercure et de Philologie ». Sur les 9 livres qui forment cet ouvrage, trois sont consacrés aux arts du langage (grammaire, dialectique et rhétorique) et quatre aux arts des réalités naturelles. Martianus s'excuse de présenter ces arts grecs en langue latine, sachant que les Romains, intéressés aux seuls aspects pratiques des savoirs n'ont guère de goût pour les sciences théoriques : géométrie (en réalité un condensé des connaissances géographiques), arithmétique (où est évoquée la symbolique des nombres), astronomie (présentation des théories planétaires opposées d'Héraclide du Pont et de Ptolémée).

Cassiodore (485-580) est un homme politique qui fonde le Vivarium, un monastère où il rassembla le plus de manuscrits possibles en langue grecque et en langue latine qui traitaient des sujets religieux et profanes. Le vivarium fut le premier centre européen où furent rassemblés les ouvrages de l'antiquité païenne avec les textes chrétiens. L'un des ouvrages intitulé *Intitutiones divinarum et saecularum litterarum*, Cassiodore offre à ses moines une synthèse de tous les savoirs grecs et latins et en

particulier les *artes* du quadrivium. Il justifie son intérêt pour les arts libéraux en affirmant que les arts libéraux existaient bien avant que les maîtres profanes ne les étudient, comme en témoigne la Bible où se rencontrent toutes les figures de style.

Plus essentiel fut Boèce, qui vécut au VI^e s. sous l'empereur Théodoric (490-526), ce lettré consacre sa vie à traduire en latin les grands traités philosophiques et scientifiques grecs. Après avoir traduit les traités de la Logique d'Aristote, il compose les quatre livres essentiels du quadrivium. Deux de ces traductions ont disparu (le *De astronomica* de Ptolémée et le *De geometrica* d'Euclide) et les deux qui ont été conservées (*De arithmetica* de Nicomaque de Gérase et le *De musica*, synthèse d'auteurs grecs) n'ont intéressé personne jusqu'à la réforme de Charlemagne à la fin du VIII^e s. Les ouvrages de ces deux hommes furent ignorés pendant trois siècles jusqu'à ce qu'on les redécouvre à la cour de Charlemagne.

3) Création de deux écoles chrétiennes en concurrence

Si, l'Église, sortie des catacombes, s'était intégrée aisément aux institutions romaines et avait accepté le modèle de l'école romaine sans jamais revendiquer l'ouverture d'une école chrétienne, il n'en fut pas de même aux VI^e et VII^e s. Le morcellement de l'empire en plusieurs royaumes germaniques provoqua la disparition des structures étatiques, comme l'école. On constate plusieurs attitudes vis-à-vis de la culture :

- a) Les Germains, qui ont leur propre culture tournée vers l'action, vont jusqu'à interdire à leurs sujets de fréquenter l'école romaine quand elle subsiste encore. Ils prônent une éducation militaire par les exercices physiques et morale par la valorisation des vertus ancestrales.
- b) Les grandes familles aristocratiques converties au christianisme ont les moyens de créer une formation scolaire dans leur superbe *villa rustica* et de continuer la grande tradition romaine du *trivium* avec parfois quelques bribes de *quadrivium*.
- c) Mais certains chrétiens, adoptant une forme plus rigoureuse de la vie chrétienne, se retirent du monde de la compromission et mènent une vie de jeûne et d'ascèse dans des lieux solitaires, qui deviendront des monastères. Ce mépris du monde (*contemptus mundi*) englobe toutes les institutions publiques et notamment le cursus scolaire romain. Le monastère est une véritable école où l'on forme enfants et jeunes gens à la sainteté par la lecture et la méditation de la Bible. On apprend à lire et à écrire en psalmodiant le livre des Psaumes. Le cursus du *trivium* est évidemment pour eux une « voie de perdition ».

Durant les VI^e et VII^e s. se manifestent au sein de l'Église plusieurs attitudes à l'égard de la culture profane antique et du cursus scolaire :

- 1) Certains moines, prônant le *contemptus mundi*, rejettent toute formation intellectuelle et se consacrent à la lecture et à la méditation des textes sacrés. Les auteurs profanes, de Cicéron à Virgile, sont considérés comme des émules de Satan.
- 2) Cependant la majorité des clercs et des moines voulaient approfondir leur étude des saintes écritures et acquérir le don de la parole persuasive dans leur prédication. Ils reconnurent très tôt que les auteurs de l'Antiquité étaient parvenus à une connaissance parfaite de la langue latine et de ses subtilités. Ils furent en permanence à la recherche des manuscrits de ces auteurs profanes et les recopièrent fidèlement et adoptèrent des positions nuancées.

Ainsi, le pape Grégoire le Grand (590-604) refusa dans un premier temps

de soumettre le latin de la Bible aux règles strictes de la grammaire, accessibles dans les traités de Donat et de Priscien. Par la suite il reconnut que les études littéraires du trivium, certes inutiles pour parvenir à la sainteté, le devenaient dans la mesure où elles permettaient une meilleure compréhension de la Parole de Dieu. Il alla jusqu'à dire que l'ignorance des lettres empêcherait les clercs et les moines d'accéder aux biens spirituels.

Quant à Cassiodore qui avait rassemblé une collection impressionnante d'œuvres profanes dans son monastère du *Vivarium*, fondé vers 550 en Calabre, il justifie son intérêt pour ces œuvres antiques en affirmant que les arts libéraux existaient bien avant que les maîtres grecs et latins ne les enseignent : la Bible, en effet, offre une infinité d'exemples des figures de rhétorique de l'anaphore à la synérèse, et du syllogisme à l'anastrophe.

Mais la plupart de ces pédagogues qui enseignent les arts du trivium évitent de mettre entre les mains des jeunes gens les œuvres profanes dans leur intégralité : ils optent le plus souvent pour des morceaux choisis, les *excerpta*.

- 3) Quelques lettrés, sans pour autant oublier totalement leur vocation religieuse, consacrent leur vie à l'approfondissement de ces disciplines antiques au risque de se voir désavoués par les représentants officiels de l'Église. Ils ne se contentent plus d'*excerpta* et veulent accéder aux œuvres intégrales.

III. Le cursus scolaire carolingien (VIII^e-XI^e s.)

Au VII^e et au début du VIII^e s. la culture antique sombrait dans tous les royaumes de l'ancien Empire romain et ne survivait que dans quelques centres. La langue latine parlée dans la plus grande partie de ces royaumes évolua, sans les freins que constituait le normativisme de la langue écrite et de l'institution scolaire, au point qu'elle se fragmenta en plusieurs parlers différents et d'aboutir à ce que l'on appela alors la *lingua romana* ou la *lingua rustica*.

1. Le miracle insulaire (VII^e-VIII^e s.)

L'Irlande ne fut jamais conquise par Rome tandis que la Bretagne insulaire, où l'occupation romaine avait cessé à la fin du IV^e s., fut envahie peu après par les Angles, les Saxons et les Jutes, contraignant les Bretons à émigrer en Armorique (qui, au terme de cette migration, prendra le nom de *Britannia*). Or c'est dans ces deux pays, où les langues celtiques et germaniques n'avaient aucun lien immédiat avec la langue latine, que la culture profane antique (latine et grecque) fut le mieux conservée. La conversion au christianisme des élites indigènes à l'initiative du pape Grégoire le Grand, au début du VII^e s. fut un facteur favorable pour la création de liens stables avec Rome et pour l'apport de très nombreux manuscrits.

Le fait que le latin est appris comme une langue étrangère incita évêques et abbés insulaires à faire venir des maîtres pour former ces nouveaux convertis. Un certain Théodose arrive à Cantorbéry pour y enseigner le latin et le grec. On fait appel à des chantes compétents pour enseigner les chants de la liturgie romaine. On fait également venir des maçons, des vitriers et des architectes pour édifier cathédrales et abbayes. C'est ainsi qu'émergent des centres fastueux comme Winchester, Cantorbéry, Malmesbury, et surtout Wearmouth, Yarrow et Lindisfarne dans le Northumberland. De ces centres sortiront au VIII^e siècle les plus éminents clercs auxquels fera appel Charlemagne pour que renaissent les arts, les lettres et les sciences antiques.

Les clercs anglo-saxons et irlandais adoptent les mêmes attitudes que les continentaux à l'égard des arts libéraux. Ils n'utilisent pas tous les trésors qui leur sont parvenus. Ainsi Bède le Vénérable condamne les chrétiens qui sous l'inspiration du démon descendent des hauteurs du Verbe de Dieu pour s'avilir dans les sciences séculières. Dialectique et philosophie sont pour lui mères des hérésies.

- 1) Du trivium, les clercs insulaires ne s'intéressent qu'à la grammaire grâce aux textes de nombreux auteurs antiques comme Donat, Charisius, Phocas, Virgile le Grammairien et Isidore de Séville. Les Anglo-Saxons rédigent des traités à l'intention d'élèves non latinistes : ils s'intéressaient ainsi à la prononciation du latin à l'époque de Cicéron, de l'orthographe, de l'écriture et de l'accent. Pour la prédication ils rédigent des synthèses sur l'art oratoire et sur les huit parties du discours. Le grec est toujours enseigné, mais il occupe une place très modeste.
- 2) En revanche, ils s'intéressent davantage aux sciences des réalités que constitue le quadrivium, à l'exception de la musique, car il semble qu'ils n'aient pas connu le *De musica* de Boèce et d'Isidore de Séville.

Deux Anglo-Saxons ont joué un rôle capital dans l'histoire de la culture latine.

Bède, dit le Vénérable (672-735) est une figure essentielle de la culture européenne. Il écrit dans une langue parfaitement claire et correcte, comme le prouve non seulement son « Histoire du peuple anglais », mais aussi ses traités : *De orthographia*, *De arte metrica* et *De schematibus et tropis* (sur les figures et les tropes). Dans son *De natura rerum*, il fait sa propre synthèse à partir d'Isidore de Séville et de Plin l'Ancien. Spécialiste du comput (calendrier et calcul du dimanche de Pâques), il est le premier à dater à partir de la naissance du Christ en s'inspirant du traité de Denys le Petit.

Alcuin (735-804) est l'Anglo-Saxon qui a fondé l'école palatine d'Aix-la-Chapelle en 782 et qui est le principal artisan de ce que nous appelons la renaissance carolingienne. Formé à York dont il devient le maître écolâtre en 778. Il participa à l'unification de la liturgie, à la correction de la Bible d'après une version romaine révisée par lui et par Théodulfe d'Orléans qui deviendra dès lors la référence officielle. Et pour activer la méthode des copistes il favorisa l'adoption de la minuscule caroline. Il inspira la plupart des décisions impériales concernant l'enseignement. Sur le plan théologique, il combattit l'hérésie de l'adoptianisme.

2. Le cursus scolaire carolingien (IX^e-XI^e s.)

La Renaissance carolingienne est le résultat d'une rencontre entre des hommes de haute culture venus de toute l'Europe à l'invitation de Charlemagne : Paul Diacre (Italie), Théodulf (Espagne), Clément Scot (Irlande) et le plus illustre d'entre eux Alcuin.

L'*Admonitio generalis* (ch. 72) impose la création d'une école dans tous les monastères et dans tous les évêchés pour que tous les enfants, libres et serviles, apprennent à lire, à écrire et à compter. L'empereur impose également la création de bibliothèques et de scriptoriums pour que l'on puisse copier tous les livres indispensables dans une écriture nouvelle, appelée depuis la minuscule caroline qui remplace l'onciale romaine : on estime qu'il reste de cette période environ 8 000 manuscrits.

Partant du principe que le latin était devenu la langue des Écritures et des Pères de l'Église, l'apprentissage du latin classique, tel qu'il fut enseigné et parlé jusqu'au IV^e siècle, devint une nécessité pour tous, religieux et laïcs : c'est la langue de communication entre tous les peuples de langues différentes dans l'empire carolingien, qui s'étend de la Saxe jusqu'à la péninsule italienne. Pour y parvenir on se sert des

Grammairiens latins (Donat et Priscien) et on redécouvre les *artes liberales* que Martianus Capella, Boèce et Cassiodore avaient abondamment commentés. Mais si la culture profane est redécouverte dans son originalité, elle n'a droit de cité dans le monde chrétien que pour assurer une meilleure compréhension de textes sacrés. En fin de compte ce sont les mêmes *authoritates* qui s'imposent au Moyen Âge comme dans l'Antiquité profane.

L'enseignement primaire assure la formation à l'écriture, au calcul et à la lecture, devenue plus facile avec l'introduction de la ponctuation au X^e s.. Mais ce qui est nouveau c'est la sélection des enfants selon leurs capacités, pour des fonctions nouvelles. On distingue ainsi :

- 1) Les enfants qui ont une belle voix sont dirigés vers la *scola cantorum* et auront pour vocation d'assurer les chants liturgiques lors des offices ; on reprochait parfois à ces chanteurs de ne pas comprendre ce qu'ils chantaient ou de trop chercher la célébrité.
- 2) Les enfants qui avaient une belle écriture sont retenus pour être des copistes dans les scriptoriums ; on leur enseigne les *notae* qui remontent aux abréviations de Tiron, le secrétaire de Cicéron et ces clercs peuvent devenir des notaires chargés de copies actes et chartes. Les capitulaires de Charlemagne imposèrent l'ouverture de scriptorium dans chaque monastère et dans chaque chapitre cathédral et la présence de notaire dans les évêchés.
- 3) Les enfants qui lisent clairement sont incités à poursuivre leurs études pour être capables de distinguer au premier regard les mots qui sont dans la majorité des manuscrits présentés non seulement sans ponctuation, mais aussi sans espace entre les mots. C'est seulement au X^e s. que se développe la ponctuation. La fonction de lecteur des textes sacrés à l'office est depuis le IV^e s. un des ordres mineurs.

Les grecs d'Alexandrie avaient inventé la ponctuation :'(fort), ·(médian), .(faible) ; ce sont les Irlandais et Anglo-Saxons (de langues non romanes) qui ont commencé à mettre des espaces entre les mots et à adopter une ponctuation nouvelle avec un, deux et trois signes *distinctiones* (alignés ou en triangle) pour les ponctuations faibles, médianes et fortes.
Les Carolingiens adoptent les *positurae* qui arrivent en Angleterre après la conquête normande : *punctus, punctus elevatus, punctus versus, punctus interrogativus*.

- 4) Les jeunes particulièrement doués sont encouragés à poursuivre les études au plus haut niveau.

On adopte, à l'instigation d'Alcuin, la prononciation de l'époque républicaine à laquelle il avait consacré un traité : alors que dans la liturgie on adopte une prononciation tardive, pour le cursus scolaire on revient à la prononciation de l'époque de Cicéron, aisée à découvrir d'après les traités des grammairiens latins : ex. **ecce ancilla** Domini, **gratia** plena.

Les clercs invités par Charlemagne à restaurer la culture antique s'appuient sur les

œuvres de certains de leurs prédécesseurs : en premier lieu Cassiodore, Boèce et Martianus Capella qui, au V^e et VI^e s., avaient traduit en latin des œuvres d'auteurs grecs, mais également **Isidore de Séville** (570-636), un homme qui avait entrepris une synthèse de toute la littérature latine. Il a rédigé, notamment, une œuvre magistrale les *Etymologies* (*Etymologiae /Origines*) dont il reste un millier de manuscrits. Dans cet ouvrage, il fait référence à 154 ouvrages antiques, dont certains sont aujourd'hui perdus : ses livres 1 à 3 : il expose le *trivium* et le *quadrivium* (*disciplinae mathematicae*) ; ses livres 4 et 5 il traite de la médecine et du droit ; quant aux livres 12 à 15, ils sont consacrés à la zoologie, la cosmographie, la géographie et l'architecture.

1. La grammaire

On étudie la langue latine dans ses structures d'après *Ars Major* de Donat et les *Institutiones* de Priscien. On continue le commentaire des poètes et des historiens, en privilégiant le quadrige Cicéron, Salluste et Virgile, Horace. Ce commentaire s'effectue mot à mot et vers à vers (*enarratio*), ce qui donne une connaissance pratique de la géographie, de l'histoire des peuples et de toutes les sciences de la nature au hasard des textes.

Mais à ce programme classique on ajoute quatre modalités nouvelles.

- a) À la liste des grands classiques, on intègre des auteurs chrétiens comme les poètes Juvencus, Arator, Prudence, Sedulius et les prosateurs Flavius Joseph, Orose, Isidore de Séville et Bède la vénérable. Le but de cette maîtrise du latin est désormais au service d'une meilleure compréhension des Textes bibliques et des grands traités des Pères sur les questions théologiques, comme la Trinité, l'Eucharistie, le libre arbitre.
- b) Conscients du danger que représentent les séductions des écrivains profanes, considérés par certains comme des suppôts de Satan, les maîtres prirent l'habitude de donner aux élèves des extraits (*excepta*) d'œuvres ou des suites de citations remarquables plutôt que de leur confier une œuvre intégrale, comme les *Amours* d'Ovide, les *Bucoliques* de Virgile ou les *Métamorphoses* d'Ovide. C'est ainsi que fleurit le genre des « florilèges » (les fleurs cueillies).
- c) On commente les textes selon la théorie connus aujourd'hui sous l'expression « les quatre sens de l'Écriture » : 1) sens littéral ou historique : le texte raconte des faits réels ; 2) sens figuré ou allégorique : le texte porte une signification profonde ; 3) sens moral : le texte instruit le lecteur/auditeur dans son comportement ; 4) sens anagogique : le texte trouve son explication finale dans une perspective apocalyptique (*sub specie aeternitatis*).
- d) Emprunté à l'Angleterre, le questionnaire pédagogique est une incitation à ce que les enfants parlent entre eux en latin au lieu d'user de leurs parlars vernaculaires. Ainsi ce dialogue entre maître et élève : « Acceptez-vous d'être battus pour apprendre ? » – « C'est mieux que de rester ignorants. » – « Je vous demande pourquoi vous apprenez avec tant d'ardeur ? » – « Parce que nous ne voulons pas être comme des animaux qui ne savent rien, sinon manger de l'herbe et boire de l'eau » – « Que voulez-vous donc ? » – « Nous voulons devenir savants » - « Qu'est-ce que la sagesse ? »

2. La rhétorique

Les Carolingiens se montrent fidèles à l'enseignement de la rhétorique, dont les modèles sont comme dans l'Antiquité, Cicéron et Quintilien.

On enseigne les différentes parties du discours de l'exorde à la péroraison selon les orateurs profanes en analysant toutes figures de styles. Mais aux exemples empruntés aux œuvres profanes, on ajoute ceux tirés de la Bible et des auteurs chrétiens. Les *Topiques* de Cicéron font partie des ouvrages essentiels : c'est un ensemble de lieux communs (*topoi*) que l'orateur doit connaître en fonction des situations judiciaires.

Les élèves s'entraînent en composant des discours fictifs soit des *suasoriae* (discours de persuasion) soit des *controversiae* (les controverses). Les Carolingiens ont, cependant, un goût particulier pour les *disputationes*, sortes de dialogues oratoires. Ainsi cet échange entre Alcuin et Pépin : « Qu'est-ce que l'écriture ? » – « La gardienne de l'histoire » – « Qu'est-ce que la parole ? » - « L'interprète de l'âme » – « Qu'est-ce qui crée la parole ? » - « La langue » – « Qu'est-ce que la vie ? » - « Les joies pour les heureux et la souffrance pour les malheureux ».

L'art oratoire n'a plus pour but de séduire les foules sur le forum et d'être le moyen efficace pour parcourir le *cursus honorum*. Il est désormais au service de la prédication, censée conduire le peuple vers la perfection et le salut éternel. On incite à persuader les auditeurs par l'usage des *exempla*. Outre les *exempla* proposés de façon thématique dans les « Dits et gestes mémorables » de Valère Maxime, on a recours aux modèles de sermons prononcés par Augustin, Jérôme ou Grégoire le Grand. Les bibliothèques contiennent toutes une grande quantité de ces Homiliaires.

3. Le quadrivium

Malgré les efforts de Boèce et, à un moindre degré, par Martianus Capella et Cassiodore, les sciences théoriques ne suscitèrent guère d'intérêt avant le VIII^e s.

Au IX^e et X^e s., un homme révolutionne les sciences théoriques : **Gerbert d'Aurillac**. Il fut formé en Catalogne dans les abbayes de Vic et de Ripoll, où l'on possède déjà des traductions de traités arabes d'arithmétique, d'astronomie et de géométrie. En 972, il devient écolâtre de Reims, il enseigne le quadrivium : il introduit les chiffres arabes (sans le zéro) à la place des chiffres romains, il construit un abaque avec chiffres arabes, un globe terrestre, un orgue hydraulique dont la vapeur d'eau produisait les sons et des horloges à balancier. En 999, il devient pape sous le nom de « Sylvestre II » et meurt en 1003. Il a rédigé plusieurs traités d'arithmétique, d'astronomie, de musique et de géométrie.

L'arithmétique

L'établissement du calendrier liturgique incita de nombreux clercs à composer des computs, ce fut le cas de Bède et d'Alcuin en Angleterre. Mais la révolution de l'arithmétique est l'œuvre de Gerbert d'Aurillac qui introduit la numérotation arabe, ce qui rend beaucoup plus simple les divisions et multiplications. Il eut comme élèves Robert le Pieux, Fulbert de Chartres, Richer et Gui d'Arezzo.

La géométrie

Ignorant l'œuvre de Bède, les architectes mérovingiens et carolingiens se servent de l'unique traité d'architecture composé par les Romains, le *De architectura* de Vitruve. : l'abbatiale de Saint-Michel d'Hildesheim correspond exactement aux normes établies par Vitruve.

En ce domaine Gerbert joua un rôle essentiel, après avoir découvert à Bobbio en Lombardie les écrits des *agrimensores* avec des figures : c'est un recueil de textes émanant d'agronomes latins comme Frontin et Balbus constitué au VI^e s. Il put dès lors composer un traité de géométrie le *Liber geometriae artis*.

L'astronomie

Les Carolingiens distinguent clairement, à l'imitation des Anciens, l'astronomie de l'astrologie, qualifiée par Raban Maur de « superstitieuse ». Elle ne connut guère de développement, les clercs se contentant du *De Astronomia* d'Hygin (compilation en latin d'œuvres grecques) et des *Phenomena* d'Aratos, puisque la traduction de Boèce avait été perdue.

La musique

Les Carolingiens distinguent la *musica*, science théorique, du *cantus*, qui est une pratique. Ils sont redevables aux traités de Boèce et Martianus Capella. La musique se présente en trois branches : la musique cosmique, la musique vocale et la musique instrumentale. De nombreux clercs, dont Gerbert, s'intéressent à la science musicale, qui joue un rôle essentiel dans la liturgie chrétienne : ils composent des traités comme Reginon de Prüm (*De harmonica*), Hucbald de Saint-Amand (*De musica*) et un auteur anonyme vivant près de Laon (*Musica enchiriadis*). La musique étant encore tributaire de l'arithmétique intéressa Gerbert qui s'ingénia à diviser le monocorde pour en distinguer les sons : octave, quinte, quarte, ton, demi-ton, dièses et bémols. Selon Guillaume de Malmesbury, il aurait construit un orgue dont les sons étaient produits par la vapeur d'eau bouillante.

Charlemagne imposa le chant dit grégorien, en usage à Rome, au prix de conflits avec des communautés qui entendaient rester fidèles à leurs traditions musicales. Mais l'originalité de cette période est l'invention du chant polyphonique vers la fin du IX^e s. au sein de monastères comme Saint-Gall : l'*organum* est une seconde partition chantée à la quarte ou à la quinte parallèlement à la mélodie, puis l'*organum fleuri* (vers 1100) avec une seconde partition de vocalises soulignant une note longue de la mélodie : Saint-Martial de Limoges, puis Notre-Dame de Paris deviendront aux siècles suivants de grands centres de chants polyphoniques.

Les Carolingiens introduisirent vers la fin du IX^e s. un ensemble de signes (neumes) au-dessus des textes : les abbayes de Jumièges et de Saint-Gall furent les pionnières de ces innovations. Mais c'est Gui d'Arezzo (992-1050) qui révolutionna la notation musicale en nommant les notes : ut, ré, mi, fa sol, la si do et en inventant la portée de quatre lignes.

Ut queant laxis **re**sonare fibris **mi**ra gestorum **fa**muli tuorum

solve polluti **la**bii reatum **San**cte Iohannes

La dialectique

La dialectique connut un développement extraordinaire, notamment au X^e siècle à partir des œuvres de Boèce, d'Augustin et de Marianus Capella.

Au début de la renaissance carolingienne, la dialectique n'intéresse guère les clercs. En revanche on redécouvre la philosophie platonicienne grâce au *Timée* de Platon, traduit en latin par Chalcidius, et *Le Songe de Scipion* de Macrobe. Même Alcuin, rédigeant ses traités de théologie sur la Trinité et ses commentaires sur certains livres bibliques, réfute ses adversaires en employant des arguments empruntés à la grammaire et non à la dialectique.

La science dialectique vient d'Irlande, introduite notamment par Jeans Scot Erigène qui n'arrive sur le continent qu'au milieu du IX^e s. : il connaît le grec, l'hébreu et l'arabe et se sert de la seule logique rationnelle pour parvenir à la vérité, ce qui va faire scandale. Avec Jean Scot et ses disciples la pensée occidentale effectue une véritable révolution.

Alors qu'auparavant la théologie consistait à rassembler des citations des Pères de l'Eglise pour fonder une affirmation, Jean Scot part du principe que la raison humaine est le miroir du Verbe divin et c'est à la raison humaine qu'incombe le devoir de découvrir la vérité dans les textes sacrés. En cas de désaccord avec les interprétations des Pères de l'Eglise, c'est la raison qui l'emporte car il ne peut y avoir de contradiction entre foi et raison. Dans son œuvre magistrale *De divisione naturae*, Jean Scot suscita méfiance et condamnations de la part des conciles et des papes. Ses œuvres, interdites, furent quand même étudiées durant tout le Moyen Âge (il ne fut réhabilité qu'en 2009 par le pape Benoît XVI !).

Avec la redécouverte de la Logique d'Aristote, traduite et commentée par Boèce, la dialectique connut une nouvelle impulsion, dans plusieurs centres comme à Laon, avec Martin Scot et Adelelme, à Auxerre, avec Haymon et Heiric, à Chartres avec Fulbert.

La dialectique traça la voie à de nouvelles générations : Lanfranc et Anselme du Bec, puis à la génération suivante Pierre Abélard. La Renaissance du XI^e siècle est une suite royale à la Renaissance carolingienne.

Conclusion

1. La transmission des savoirs antiques a été entreprise, sans que l'on ait toujours eu conscience que ces richesses risquaient de disparaître : même s'il y eut des pertes importantes, on sauva du néant ce que les Anciens considéraient eux-mêmes comme les fondements de la culture.

2. Il est, en outre, paradoxal que cette transmission ait été l'œuvre de clercs **opposés à la culture profane**, jugée néfaste et dangereuse. Mais conscients de la supériorité des Anciens dans le domaine linguistique, ils sauvèrent la culture profane, car elle servait de **propédeutique** à la compréhension authentique des subtilités des saintes Écritures.

3. Cette transmission imposa indirectement un changement profond dans le domaine des supports matériels : elle imposa le remplacement du **papyrus** par le **parcramin**. Le papyrus était un support fragile, mais très économique, réalisé par des esclaves, tandis que le parcramin est un support solide, mais très coûteux, qui exigeait de sacrifier un important troupeau de bovins ou d'ovins pour obtenir au terme d'une longue préparation un ensemble de feuilles de parcramin. Ainsi, un manuscrit de 400 pages suppose l'abattage de 100 bovins. Dès lors le rapport de l'homme au livre change de nature : le livre manuscrit n'est plus seulement un pur moyen de transmission des connaissances, il devient un objet de grand prix, que l'on conserve dans le « trésor » du monastère et que l'on aime rehausser de lettrines de couleurs et d'enluminures.

4. Finalement les arts du trivium et du quadrivium ont réussi à réaliser l'idéal affirmé par Cicéron : ils permettent à l'homme de **se libérer de toutes les formes de contraintes** sociales, politiques et religieuses. Les trois disciplines du trivium, sciences de la communication entre les hommes, sont censées former les hommes à vivre dans une société paisible. Les arts du *quadrivium*, sciences des réalités terrestres, sont censés expliquer le monde sans faire intervenir mythologies et religions.



Pierre Bouet

Colloque

LE COLLÈGE MAZARIN OU COLLÈGE DES QUATRE NATIONS

par Patrick Latour

« L'an mil six cent soixante et un, le sixiesme jour de mars avant midy », « par devant Nicolas Le Vasseur & François Le Fouin notaires gardenottes du Roy nostre Sire au Chastelet de Paris », le « Très-Illustre & Eminentissime Monseigneur Jules Cardinal Mazarini, Duc de Nivernois & Donzinois, Pair de France » fonde par testament « un Collège et une Académie pour l'instruction des Enfans qui auroient pris naissance à Pignerolles, son territoire, & aux vallées y jointes ; aux provinces d'Alsace, & aux pays d'Allemagne contigus ; en Flandres, en Artois, en Haynault, en Lusembourg ; en Roussillon en Conflans & en Sardagne ».

Il faudra un quart de siècle pour que le collège Mazarin ou Collège des Quatre-Nations ouvre ses portes et un siècle d'exercice avant qu'il ne disparaisse emporté par la tourmente révolutionnaire.

Si, dans le Paris du xvii^e siècle, les collèges les plus anciens tirent leur origine d'une fondation par un particulier – il suffit de penser, au sein de l'Université de Paris, au collège de Sorbonne fondé en 1257 par Robert de Sorbon ou au collège de Navarre fondé en 1304 par Jeanne, épouse de Philippe le Bel et reine de Navarre –, les plus récents doivent leur existence à des ordres religieux soucieux de propager les idées de la Contre-Réforme – au premier rang desquels les Jésuites dont le collège de Clermont, devenu Louis-le-Grand, est créé en 1550 –, les particuliers se contentant, depuis la fin du Moyen Âge d'abonder les finances des collèges existant par des dons et legs ou par l'établissement de bourses spécifiques.

Pour autant, des exemples de création de collèges ou d'établissement destinés à l'éducation par des particuliers continuent d'exister en Europe, qu'il s'agisse de l'Angleterre (où, par exemple, parmi les collèges de l'université d'Oxford, sept sont fondés au xvi^e siècle et deux au xvii^e par des particuliers), de l'Espagne (Colegio del Arzobispo, fondé en 1521 à Salamanque par Alonso de Fonseca, archevêque de Tolède ou Colegio San Ildefonso, fondé en 1508 à Alcala de Henares par le cardinal Cisneros) ou de l'Italie où, le cardinal Borromeo, à l'origine de la bibliothèque Ambrosienne de Milan, fonde à Pavie en 1561 le Collegio Borromeo. En France, le cardinal de Richelieu, prédécesseur et protecteur de Mazarin, n'avait lui pas fondé de collège parisien, s'étant contenté de se faire nommer proviseur du collège de Sorbonne à l'agrandissement duquel il avait largement participé. En revanche, dans la ligne des nombreux projets d'académie nobiliaires restés lettre morte ou des académies équestres parfois étendues à d'autres disciplines, il fonda dans sa ville nouvelle de Richelieu un collège-académie, actif entre 1640 et 1642 sous la direction du médecin-prêtre Nicolas Legras. C'est ce modèle que reprend Mazarin dans son testament.

Une fois les dernières volontés de Mazarin validées par le Roi, le collège qui est donc réputé de fondation royale se dote d'une gouvernance prévoyant un double contrôle, à la fois par l'Université (via les docteurs de la Maison et Société de Sorbonne) et par les gens du Roi. Malheureusement, du fait de la subordination à l'Université la partie du projet prévoyant d'adosser une académie au collège est abandonnée. La dotation financière initiale permet d'envisager une construction plutôt qu'une réutilisation de bâtiments existants. Après avoir envisagé plusieurs hypothèses, le choix des

exécuteurs testamentaires se porte sur le terrain face au Louvre. Sur les plans de Le Vau, qui en profite pour remodeler le quartier en rasant une partie de la muraille de Philippe Auguste (se terminant avec la Tour de Nesle) qui était jusqu'alors la limite de Paris, François d'Orbay construit non seulement le collège autour de trois cours successives mais également plusieurs maisons (actuelles place de Conti aujourd'hui place Condorcet et rue Mazarine) qui, louées comme les galeries du rez-de-chaussée, rapportent de l'argent au collège. Celui-ci bénéficie également des revenus de la mense abbatiale de l'abbaye de Saint-Michel-en Ré.

Le collège ouvre finalement ses portes en 1688 avec un budget annuel conséquent de 150 000 livres qui en fait un des plus riches de Paris. A sa tête se trouve un Grand maître, qui, avec le procureur chargé des aspects financiers et un bibliothécaire, tous docteurs de la Maison et Société de Sorbonne, gère le collège.

Les boursiers prévus par la fondation au nombre de 60 sont en fait, dès 1690, une trentaine seulement. Il s'agit de fils de notables originaires de trois régions rattachées à la France sous Mazarin (Flandres, Alsace, Roussillon) et des États pontificaux, soit « quatre-nations », l'autre nom du collège. La volonté politique de Mazarin est ici flagrante de proposer une éducation parisienne à ces nouveaux regnicoles pour « les obliger de plus en plus à continuer leur zèle au service de la France ». Le collège assure leur hébergement (internat et nourriture), les soigne, leur paye les « fournitures scolaires » (plume, papier, etc.) et leur donne 100 livres (somme assez importante) par an pour leur habillement et les extras. À partir de 1720 la noblesse est exigée en plus des conditions d'origines géographiques. Dans la pratique, il faut être accepté par le duc de Mazarin (héritier de Mazarin) et par le Secrétaire d'État à la Guerre (régions frontières).

Le collège accueille également des externes issus de la noblesse ou de la bourgeoisie parisiennes. Du fait de la gratuité des cours (grâce aux revenus du collège), et de leur qualité (professeurs bien payés, locaux corrects, matières « modernes »), le collège Mazarin est demeuré le plus fréquenté jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. On estime ainsi qu'il accueillait chaque année environ 1 200 élèves (uniquement masculins) de 10 à 15 à 16 ans.

Les cours, donnés par niveau par des professeurs docteurs en Sorbonne, assistés de sous-maîtres choisis parmi des bacheliers de théologie, ont lieu dans des salles du rez-de-chaussée autour de la grande cour du collège. Ils sont tous donnés en latin jusqu'à ce que l'abbé de La Caille décide au milieu du XVIII^e siècle de donner son cours de mathématique en français (la tentative de son successeur, Caron, en 1760, pour revenir au latin se solde par une « mutinerie » des élèves et son abandon définitif). Le collège était particulièrement réputé pour la qualité de son enseignement en mathématiques, dont deux professeurs - Varignon (un précurseur de la mécanique analytique) et La Caille (mathématicien et astronome qui a un observatoire au collège, à côté de la coupole de l'église, idéalement placé sur le méridien de Paris) ont été membres de l'Académie des Sciences.

La bibliothèque, constituée à partir de la bibliothèque privée de Mazarin léguée au collège, servait non seulement aux professeurs et aux élèves mais continuait également d'accueillir, conformément à la volonté de son fondateur le public savant ; chacun des publics disposait d'une entrée particulière (les élèves par la grande porte du fond, le public par un petit escalier de bois à l'autre bout de la bibliothèque) permettant ainsi aux internes – qui n'ont pas le droit, en théorie, de quitter le collège – de prétendre venir à la bibliothèque pour ressortir par l'entrée du public pour aller vendre leur livres de cours (ou ceux de leur camarades !) et dépenser l'argent dans les tavernes du quartier... Richement dotée elle-aussi, la bibliothèque put,

durant le xviii^e siècle accroître ses collections que son bibliothécaire, l'abbé Pierre Desmarais, décrit dans un imposant catalogue alphabétique en 38 volumes après avoir fait un long travail préparatoire de repérage de tous les textes et œuvres présentes dont le signalement était reporté au verso de cartes à jouer.

Les sources conservées ne permettent pas de dresser de listes exhaustives des élèves du collège Mazarin. Cependant, en croisant les sources à la disposition de l'historien (dossiers des boursiers, palmarès de prix, programme des pièces de théâtre de fin d'année, souvenirs et mémoires, etc.), on peut retracer le parcours de quelques élèves plus ou moins célèbres.

Les scientifiques sont légion, qui, de d'Alembert à Sylvain Bailly (astronome et premier maire de Paris), d'Adrien-Marie Legendre (mathématicien dont les manuels seront réédités jusqu'à la fin du xix^e siècle) à Antoine-Laurent Lavoisier, ou d'Abraham-Louis Bréguet (physicien et horloger) à Nicolas Deyeux (chimiste et pharmacien), profitèrent de l'enseignement des Varignon, La Caille ou l'abbé Marie. Ce fut également le cas des ingénieurs et militaires formés au collège, tels Edme Jomard (membre de l'expédition française en Égypte de 1798), Kellermann ou, assurément moins connu, Marc-Antoine Muysart des Obeaux (1723-1803). Comme des médecins Antoine Pierre Demours (1762-1836), oculiste auteur de la première opération de pupille artificielle, ou Marie-Zorobabel Munier qui, après une carrière de médecin colonial, devenu premier médecin des Invalides, participa à la Société des Amis des Noirs, première société abolitionniste française (1788-1791).

Pour autant, les humanités enseignées au collège n'eurent pas moins de représentants célèbres. Le théâtre profita ainsi de l'enseignement de l'art oratoire donné au collège aux futurs acteurs Lekain ou Talma et aux auteurs Crébillon fils ou Désaugiers. Quant à Louis-Sébastien Mercier, plusieurs de ses textes s'inspirent de sa scolarité au collège des Quatre-Nations, de la vision noire présente dans les *Tableaux de Paris* à celle, fantasmée, du collège idéal présenté dans l'un des premiers romans de science-fiction français, *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais*.

Les jeunes nobles, d'épée ou de robe, formés au collège, comme quelques roturiers s'illustrèrent dans la diplomatie, la justice ou l'administration. Il en fut ainsi de plusieurs membres de la famille parlementaire des Joly de Fleury ou de Méneval, secrétaire de Napoléon I^{er}. Sans compter, bien sûr, Charles d'Éon de Beaumont dit le chevalier d'Éon, dont le passage au collège avant une tumultueuse vie de diplomate et d'espion devrait lever les derniers doutes sur sa masculinité...

Bien des élèves restent cependant anonymes ou seulement connus par une source. On sait ainsi que les enfants du fondateur du Procope fréquentèrent le collège Mazarin, tout comme Alexandre Fouquelin, Nicolas Malezieu, Jean Bourlon, Charles-Louis Jacomet de Bienassise, les frères Marc-Antoine et Claude-Louis de Lomas, Jean-François-Romain de Klinglin, Charles-François Passerat, Daniel Sage, Jacques-Louis Cresson, Felix Moriceau, etc., etc.

Le collège est fermé en 1791 (avec les autres collèges dépendant de l'Université de Paris). Après quelques années où les bâtiments servent de siège au Comité de Salut public et de prison, il est décidé d'affecter les bâtiments à une des trois « écoles centrales » de Paris (les autres sont les futurs lycées Henri-IV, Charlemagne) mais rapidement, l'« école centrale des Quatre-nations » est transférée dans les locaux de l'ancien collège du Plessis (partie de l'actuel lycée Louis-le-Grand). Les bâtiments du collège accueillent ensuite brièvement l'École des Beaux-Arts avant qu'elle ne s'installe un peu plus loin sur le quai puis, en 1805 l'Institut de France qui les occupe toujours.

Une seule personne peut se vanter d'avoir connu de son vivant tous les avatars du lieu. Le peintre Jacques-Louis David fit en effet ses études au collège des Quatre-Nations. Sous la Révolution, il fut emprisonné dans la seconde cour, jadis lieu de ses récréations. Il y revint ensuite enseigner le dessin lorsque l'ancien collège devenu Palais des Arts, accueillait les peintres et leurs élèves. Enfin, membre de l'Institut, il put siéger dans le costume qu'il avait lui-même dessiné en 1801 pour les académiciens, sous la coupole de l'ancienne chapelle du collège.



Patrick Latour



Collège Mazarin ou Collège des Quatre-Nations

Colloque

HISTOIRE DES COLLÈGES DU QUARTIER LATIN AU MOYEN-ÂGE

par Philippe Olive

DÉFINITIONS PRÉALABLES

- LE COLLÈGE EST UNE HÔTELLERIE CRÉÉE POUR HÉBERGER LES GARÇONS VENUS SUIVRE LES COURS DES FACULTÉS PARISIENNES.
- LA FACULTÉ EST LE LIEU (EN PLEIN AIR AU DÉPART) OÙ LES ÉLÈVES REÇOIVENT L'ENSEIGNEMENT DES MAÎTRES AGRÉÉS.
- L'UNIVERSITÉ DE PARIS REGROUPE (dès 1250) QUATRE FACULTÉS ARTS LIBÉRAUX – DROIT CANON (OU DECRET) – MÉDECINE – THÉOLOGIE.

1^{ère} PARTIE : CRÉATION ET ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

1°) – LE POINT DE DÉPART - LA CATHÉDRALE

- L'enseignement se faisait sous la surveillance de l'ÉVÊQUE
- Le chef de l'enseignement est le CHANCELIER
- Début 12^e : Création du poste d'ECOLÂTRE (THÉOLOGIE) assisté de clercs qui enseignent les ARTS LIBÉRAUX
 - Le TRIVIUM : GRAMMAIRE – RHÉTORIQUE – DIALECTIQUE
 - Le QUADRIVIUM : ARITHMÉTIQUE – GÉOMÉTRIE – ASTROLOGIE ET MUSIQUE
- A Paris, dès le XI^e siècle : École du CLOÎTRE NOTRE-DAME
- Les PREMIERS GRANDS MAÎTRES EN THÉOLOGIE
 - Michel de CORBEIL
 - Pierre Le CHANTRE
 - Guillaume de CHAMPEAUX (1070-1121)
- LA LICENCIA DOCENDI délivrée par le CHANCELIER sous le contrôle de l'évêque (PB de SIMONIE)
- Les ÉTUDIANTS CHERCHENT A ÉCHAPPER AU CLOÎTRE (trop exigü et pesant) - COLONISATION DU PETIT PONT

2°) – L'EXTENSION VERS LES 3 GRANDES ABBAYES DE LA RIVE GAUCHE SOUS PHILIPPE AUGUSTE (1180-1223)

- a) SAINTE GENEVIÈVE
- b) SAINT GERMAIN DES PRÉS
- c) SAINT VICTOR

Zones franches, autonomes par rapport à l'Évêché

SAINT-VICTOR : 1^{ère} CHAMPIONNE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Guillaume de CHAMPEAUX quitte le cloître NOTRE-DAME, s'installe à SAINT VICTOR dès 1108 grâce à Louis LE GROS qui y installe un chapitre de chanoines réguliers (TITRE ABBAYE SAINT VICTOR) 1112

Puis arrive Pierre ABÉLARD, élève de G. de CHAMPEAUX (1079-1142) seul interprète reconnu d'ARISTOTE.

QUERELLE DES UNIVERSAUX A SAINT VICTOR

Guillaume de CHAMPEAUX et Saint BERNARD (1030-1153) soutiennent que ces idées générales ont une réalité extérieure (Les UNIVERSAUX)

ABÉLARD (1079-1142) dit que ces idées générales ne sont que des concepts de l'esprit aux noms abstraits (les nominalistes ou conceptualités)

3°) – LA CRÉATION DES COUVENTS AU QUARTIER LATIN

RENOUVEAU DES ORDRES RELIGIEUX APRÈS LES BÉNÉDICTINS

- Les CISTERCIENS (Saint BERNARD) (1109)
- Les CHANOINES RÉGULIERS (PRÉMONTRÉS (1120) (MOUVEMENT CANONIAL)

PUIS

- Les FRANCISCAINS 1210 (Saint FRANÇOIS : 1181-1226)
SPIRITUELS contre CONVENTUELS
- LES DOMINICAINS 1216 (Saint DOMINIQUE : 1170-1221)

D'OÙ A PARIS

- COLLÈGE DES CORDELIERS (École de Médecine) 1217
- COLLÈGE DES JACOBINS (rue Saint Jacques) 1217

PUIS

- COLLÈGE DES BERNARDINS (1246)
- COLLÈGE DES PRÉMONTRÉS (1255)
- COLLÈGE DES CARMES (1255)

LES GRANDS MAÎTRES INTERNATIONAUX

1 – FRANCISCAINS (Saint FRANÇOIS 1181-1226) (ORDRE MENDIANT DES FRÈRES MINEURS)

Alexandre de HALES (Le Docteur IRREFRAGABLE) : 1185-1245

Saint BONAVENTURE (Le Docteur SÉRAPHIQUE) : 1217-1274

John DUNS SCOT (Le Docteur SUBTIL) : 1266-1308

Guillaume D'OCKHAM : 1285-1347

2 – DOMINICAINS (Saint DOMINIQUE 1170-1221) (ORDRE MENDIANT DES FRÈRES PRÊCHEURS)

Maître ALBERT (Le GRAND – Place Maubert) : 1200-1280

Thomas D'AQUIN (Le Docteur ANGÉLIQUE ou BŒUF MUET : 1225-1274

Maître ECKART : 1260-1328

3 – AUTRES ORDRES

Guillaume de CHAMPEAUX : 1070-1121

Gratien de BOLOGNE (CAMADULE et CANONISTE) (DÉCRET) : 1160

Pierre ABÉLARD : 1079-1142

Bernard de CLAIRVAUX (Le Docteur MARIAL) : 1090-1153

Pierre LOMBARD (Somme des sentences des Pères) : 1096-1160

Hugues de SAINT VICTOR : 1096-1141

Guillaume de SAINT AMOUR (adversaire des mendiants) : 1202-1272

Nicolas ORESME : 1320-1382

2^{ème} PARTIE : CRÉATION OFFICIELLE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS ET DÉVELOPPEMENT DES COLLÈGES

- MODIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT : LES ÉCOLES

Des chapitres de cathédrale attirent moins les Bénédictins (installés par les carolingiens pour l'enseignement) sont en déclin relatif (restent REIMS – CHARTRES – LAON – ORLÉANS et BEC-HELLOUIN (ANSELME – LANFRANC) et Saint BENOÎT (ABBON)

- APPARITION DE PÔLES D'EXCELLENCE

PARIS : DIALECTIQUE et THÉOLOGIE (1200)

BOLOGNE : DROIT ROMAIN (1158)

SALERNE : MÉDECINE

PADOUE : DROIT (1221)

OXFORD : THÉOLOGIE (1167)

CAMBRIDGE : THÉOLOGIE (1209)

SALAMANQUE : MUSIQUE (1218)

MONTPELLIER : MÉDECINE (1220)

TOULOUSE : (1229)

ORLÉANS : EXPLICATION D'AUTEURS + DROIT ROMAIN (1306)

- CHANGEMENT DES MÉTHODES D'ANALYSE ET DES CENTRES D'INTÉRÊT

Au départ le TRIVIUM aboutit à la lecture commentée de l'écriture sainte et des compilations des PÈRES de L'ÉGLISE.

Puis avec ABÉLARD : Analyse dialectique d'opposition logique des arguments.

Redécouverte du droit romain et des traités de médecine gréco-arabes. Les étudiants choisissent leurs maîtres et leurs villes.

Le pape ALEXANDRE III (1170-1179) crée la LICENCIA DOCENDI contre les abus des chanceliers.

Découverte d'ARISTOTE par la traduction arabe.

- LA CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Rixe sanglante de 1200. D'où diplôme de Philippe AUGUSTE en 1200 accordant libertés et privilèges aux Maîtres et Étudiants

Confirmation par Robert de COURÇON, légat du Pape INNOCENT III en 1215. Bulle de GRÉGOIRE IX en 1231 confirmant.

L'UNIVERSITÉ devient indépendante du Roi et de l'Évêque de Paris. En appelle directement au Pape. A sa police. Accorde les grades universitaires et la LICENCIA DOCENDI.

Vive polémique entre 1230 et 1250 sur le droit des ordres mendiants à enseigner. Le Pape les soutient.

- LES PREMIERS COLLÈGES

Le COLLÈGE DES DANOIS ou de DACE : 1147

Le COLLÈGE DE CONSTANTINOPLE dit COLLÈGE GREC (1206)

Le COLLÈGE DES ÉCOSSAIS (sans siège fixe) ÉCOLIERS DE GRISY

LE COLLÈGE DE SORBONNE (1254)

Fondé par LE CHAPELAIN de SAINT LOUIS ROBERT DE SORBON, pour 16 pauvres écoliers pris parmi les QUATRE NATIONS à savoir :

La NATION FRANCE (venus de 5 évêchés : BOURGES – SENS – TOURS – REIMS – PARIS)

La NATION NORMANDIE (BRETONS – NORMANDS)

La NATION PICARDIE (PICARDS et WALLONS)

La NATION ANGLETERRE (ANGLAIS - ALLEMANDS – SCANDINAVES)
devenue NATION ALLEMANDE à la Guerre de 100 ans

Ce collège reçoit aussi (rapidement) des docteurs, des bacheliers boursiers et non boursiers.

On enseigne : La THÉOLOGIE
 La MORALE et les CAS DE CONSCIENCE
 Les HUMANITÉS (dès 1271)
 La PHILOSOPHIE

BIBLIOTHÈQUE fondée en 1260 de 1000 volumes

Le COLLÈGE DE NAVARRE (POLYTECHNIQUE)

Fondé en 1304 par Jeanne de NAVARRE, épouse de PHILIPPE IV

Pour 70 étudiants : 20 en grammaire
 30 en philosophie
 20 en théologie

Le collège reste fidèle à CHARLES VII pendant l'occupation anglaise. Siège de l'université.

AU TOTAL CRÉATION DE PLUS DE 70 COLLÈGES

Les facultés regroupent 4 disciplines :

THÉOLOGIE
DROIT CANON (DÉCRET)
MÉDECINE
ARTS

Les NATIONS transforment les collèges (lieux d'hébergement) en centres d'études avec des répétiteurs appelés régents. Mais l'UNIVERSITÉ est seule habilitée à délivrer ces diplômes et grades.

Les NATIONS élisent à deux degrés un chef commun temporaire : Le Recteur, qui deviendra le Chef de l'Université

LES PRINCIPAUX COLLÈGES

- de SORBONNE : 1253
- d'HARCOURT : 1280 devenu Lycée SAINT LOUIS
- de NAVARRE : 1304 devenu POLYTECHNIQUE
- de MONTAIGU : 1314
- de BEAUVAIS : 1370
- de COQUERET : 1450
- de SAINTE BARBE : 1460

PUIS

COLLÈGE DES LECTEURS ROYAUX (COLLÈGE DE FRANCE) en 1530 avec
Guillaume BUDÉ

COLLÈGE DE CLERMONT (1560) devenu LOUIS LE GRAND

COLLÈGE DES IRLANDAIS (1578)

COLLÈGE DES QUATRE NATIONS (1661) : INSTITUT BIBLIOTHÈQUE
MAZARINE

NB : Le lycée HENRY IV est le seul grand lycée parisien non issu d'un collège mais de
l'Abbaye Sainte GENEVIÈVE

L'abbaye Saint GERMAIN DES PRÉS sera le siège des MAURISTES au 17^{ème}
siècle

PAGES ANNEXES

Liste des 20 ROIS DE FRANCE de 987 à 1516

Liste des principaux PAPES de l'an MIL à 1500

LISTE DES 22 ROIS DE FRANCE DE 987 A 1515

HUGUES CAPET	987 - 996
ROBERT II LE PIÉUX	996 - 1031
HENRI I	1031 - 1060
PHILIPPE I	1060 - 1108
LOUIS VI LE GROS	1108 - 1137
LOUIS VII	1137 - 1180 (43 ans)
PHILIPPE II AUGUSTE	1180 - 1223 (43 ans)
LOUIS VIII LE LION	1223 - 1226
LOUIS IX (SAINT LOUIS)	1226 - 1270 (43 ans)
PHILIPPE III LE HARDI	1270 - 1285
PHILIPPE IV LE BEL	1285 - 1314
LOUIS X LE HUTIN	1314 - 1316
PHILIPPE V LE LONG	1316 - 1322
CHARLES IV LE BEL	1322 - 1328
PHILIPPE VI de VALOIS	1328 - 1350
JEAN II LE BON	1350 - 1364
CHARLES V LE SAGE	1364 - 1380
CHARLES VI LE FOL	1380 - 1422 (42 ans)
CHARLES VII LE VICTORIEUX	1422 - 1461 (39 ans)
LOUIS XI	1461 - 1483
CHARLES VIII	1483 - 1498
LOUIS XII	1498 - 1515

LISTE DES PRINCIPAUX PAPES DE L'AN 1000 A 1500

SYLVESTRE II (GERBERT D'AURILLAC)	999 – 1003
LÉON IX	1049 – 1054
NICOLAS II	1058 – 1061
GRÉGOIRE VII (CANOSSA)	1073 – 1085
URBAÏN II (1 ^{ère} croisade)	1088 – 1099
ALEXANDRE III	1159 – 1181
INNOCENT III	1198 – 1216
GRÉGOIRE IX	1227 – 1241
INNOCENT IV	1243 – 1254
EAN XXII	1316 – 1334
ALEXANDRE VI	1492 – 1503



Philippe Olive

Assemblée Générale

Union des A

Samedi 9 octobre 2021

Approbation compte-rendu A.G
du 17 octobre 2020

Rapport Moral 2020 /2021
de la Présidente

Rapport d'Activité 2020 / 2021

Compte rendu Financier 2020 / 2021

- ◆ Union des "A"
- ◆ Maison des Lycéennes

Rapport du Commissaire aux Comptes

Budget Prévisionnel
(1^{er} juillet 2021 / 30 juin 2022)

Propositions de résolutions

ASSEMBLEE GENERALE 9 octobre 2021 - PARIS

RAPPORT MORAL 2020 - 2021



Chers amis bonjour,

Année difficile à nouveau pour nos adhérents dont les Lycées fermés au public ont empêché leurs réunions et souvent annulé leurs AG.

En ce qui nous concerne, malgré les conditions sanitaires, nous avons pu maintenir toutes nos réunions du Comité Directeur, parfois même, grâce à Alain Beslant, par vidéoconférence avec ceux d'entre nous qui ne pouvaient pas se déplacer.

Personnellement j'ai essayé de garder le contact avec vous par lettre, affiche pour promouvoir la Maison des Lycéennes dans votre Lycée, et envoi par mail pour diffusion à vos adhérents du programme de notre Congrès.

À la suite de la démission de l'un de nos membres les sites de l'Union, de la Maison des Lycéennes, d'Anumly et de Retour vers le bahut ne nous étaient plus accessibles. Cependant, grâce à Emmanuel BRENAS, Renan GOUPIL, et Alain BESLANT, nous avons récupéré les trois premiers. Cela leur a imposé un énorme travail de copie de textes et de documents et cela explique aussi que ces sites soient encore en cours d'élaboration, ainsi que le retard de la diffusion de notre Bulletin Fédéral.

Cependant grâce à eux, les dossiers d'inscription à la Maison des Lycéennes ont été reçus dans les délais et la distribution des chambres a pu se dérouler normalement.

Vous avez aussi reçu régulièrement la lettre de liaison « Quoi de neuf » qui vous tient au courant des nouvelles qui nous parviennent.

Les travaux annulés l'an dernier ont pu se faire normalement, et c'est ainsi que vous avez pu visiter hier notre Maison des Lycéennes entièrement remise en état.

Nous avons également pu organiser ce centième Congrès de notre fédération à Paris comme nous l'avions décidé, ce ne fut pas une mince affaire pour les volontaires guidés par Vivette, de choisir et de réserver toutes nos activités de ces jours-ci en pleine fermeture due au Covid.

Voilà, nous avons repris petit à petit nos activités traditionnelles, il manque encore le voyage annuel, nous espérons pouvoir vous le proposer cette année.

Je sais que ces deux années ont eu un gros impact sur nos associations, et aussi sur l'Union, mais en restant soudés par l'amitié qui nous a toujours unis, nous espérons pouvoir surmonter toutes nos difficultés.

Sachez simplement que l'Union des A est là pour vous aider chaque fois que vous ferez appel à nous.

Encore une fois, merci de votre présence et de votre attention.

Danièle Bounnelly

Présidente de l'Union des "A"

ASSEMBLEE GENERALE - 17 octobre 2020 - CLERMONT-FERRAND

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 – 2021

de la Secrétaire Générale

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis,



Ainsi que le veut la tradition, c'est à la Secrétaire Générale que revient le rôle de présenter le Rapport d'Activité de l'année écoulée.

Mon exposé comprendra sept points :

Les réunions du Comité Directeur

Le Congrès annuel

Le voyage annuel

La Maison des Lycéennes

La revue Lycées et Collèges

La lettre de liaison « Quoi de Neuf ? »

Les relations avec les associations

LE COMITÉ DIRECTEUR

5 réunions mais pour la plupart réalisées dans des conditions particulières. 1ère réunion normale à CLERMONT-FERRAND le 17 Octobre à l'issue de l'Assemblée Générale afin d'élire le nouveau Comité Directeur. En Novembre 2020 annulation en raison du 2ème confinement. Les suivantes se sont déroulées à la Maison des Lycéennes : le 9 Janvier réunion en présentiel pour quelques uns et visioconférence pour un autre groupe, le 20 Mars également en présentiel et visioconférence, le 19 Juin retour au présentiel uniquement ainsi que le 18 Septembre 2021, pour traiter les affaires courantes de l' UNION des «A», concernant notamment la Maison des Lycéennes, les bulletins et le Congrès.

LE CONGRÈS DE CLERMONT-FERRAND

Après un chaleureux accueil le Jeudi 15 Octobre nous nous sommes retrouvés en soirée au restaurant « Les Commerçants ».

Le Vendredi 16 dès 9h dans la magnifique Chapelle des Cordeliers ouverture officielle du 99ème Congrès de l'Union de « A » par la Présidente Vivette BRESSET en présence des autorités.

A l'issue des allocutions et remises de médailles, Juliette PIERAETS, élève du Lycée, a reçu le Prix du Civisme pour son engagement dans diverses actions caritatives.

Dans le cadre du thème du congrès « La mémoire, un patrimoine pour demain », intervention de M. Patrice CORRE, ancien proviseur, sur « La mémoire du lycée ».

Après le déjeuner, communication de M. Fabien CONORD professeur d'histoire moderne, sur « Le travail de mémoire », puis conférence de M. Michel AMREIN, DASEN honoraire, sur « Le Lycée, école de la citoyenneté ».

En fin d'après-midi, promenade dans les vieilles rues de la ville, visite de la cathédrale, découverte d'un bel hôtel particulier Renaissance, puis retour à la Chapelle des Cordeliers pour un florilège des contes de Henri POURRAT dans Gaspard des Montagnes. Après le dîner retour aux hôtels à pied ou en minibus.

Samedi 17 matinée consacrée à l'Assemblée Générale de l'Union ; pour les accompagnants découverte du vieux MONTFERRAND. Après le déjeuner retour à l'ancien lycée pour le Forum des associations ; pour les accompagnants visite du plateau de GERGOVIE, célèbre pour la bataille des ARVERNES, et le rôle symbolique du lieu pour les Résistants pendant la seconde guerre mondiale, aussi bien que pour le Maréchal PÉTAÏN.

Soirée de gala à l'Hôtel Royal Saint Mart : concert de la jeune soprano Karina Kasanova et de sa mère Lusaber qui interprétèrent des airs d'opérettes et des chants populaires pour le plus grand plaisir du public.

Le Dimanche visite des villages martyres de la Margeride lors de la guerre 1939-1945, RUYNES, CLAVIÈRES, PAULHAC. Après un repas de spécialités locales, découverte du musée de la Résistance du Mont MOUCHET.

Lundi matin visite guidée du musée de L'Aventure MICHELIN.

LE VOYAGE ANNUEL

Hélas, pour la 2ème année consécutive, toujours en raison de la pandémie et des confinements nous n'avons pu organiser un voyage.

LA MAISON DES LYCÉENNES

Ce sont toujours 60 jeunes filles préparant pour la plupart les concours d'entrée aux grandes écoles, qui sont accueillies pour 2 ans, 5 Rue AMYOT, dans le 5ème arrondissement de notre capitale.

Des travaux prévus en 2020 n'ont pu être réalisés qu'après le 1er Juillet, donc sur l'exercice 2021/2022.

LA REVUE LYCÉES ET COLLÈGES

Le but de cette revue est d'assurer le lien entre les associations et l'Union, mais aussi entre les associations elles-mêmes.

La Commission de rédaction est toujours prête à exploiter les articles de vos associations que vous voulez bien nous transmettre.

Merci de bien vouloir adresser vos documents papier (Bulletins, informations...) à :

UNION des « A » Commission rédaction 5 Rue AMYOT 75005 – PARIS

Les documents numériques devront être adressés à Alain BESLANT :

alain.beslant@free.fr

LA LETTRE DE LIAISON « QUOI DE NEUF? »

Le responsable, Jack COLIN, gère au mieux cette revue. Vous pouvez également lui adresser des articles ou diverses informations concernant la vie de vos associations.

LES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Alain BESLANT, Trésorier Adjoint chargé de l'appel des cotisations, fournit toujours un travail très intense, s'efforçant d'avoir un contact au plus près de nos adhérents, mais hélas tous ses efforts ne sont vraiment pas récompensés.

Cette année 2020/2021, nous rencontrons encore beaucoup de difficultés pour obtenir le règlement des cotisations, malgré trois rappels effectués.

Pour l'exercice clôturé au 30 Juin 2021, le nombre d'associations adhérentes est en légère augmentation.

Nous constatons que des associations adhèrent à l' UNION des « A » dans le seul but d'obtenir un hébergement à la Maison des Lycéennes, pour en faire bénéficier une étudiante du lycée qu'elle représente. Après avoir obtenu satisfaction, elles ne renouvellent pas leur adhésion pour les années suivantes! C'est vraiment désolant !

Alain BESLANT souhaite préciser que nous comptons cependant 3 nouvelles adhésions :

- Lycée MALHERBE – CAEN
- Lycée Gabriel FAURÉ – FOIX
- École ALSACIENNE – PARIS

Nous terminons notre exercice 2020/2021 avec **55** associations à jour de leur cotisation contre **52** pour l'exercice 2019/2020.

Nous comptons **7** adhésions individuelles en 2018/2019, **10** en 2019/2020, **8** en 2020/2021.

Le changement des membres du bureau constitue une étape courante au cours de l'existence d'une association. Hélas, très souvent, nous perdons contact avec certaines par manque d'informations concernant le nouvel organe exécutif (adresse, téléphone, mail...), malgré la fiche de renseignements jointe lors de l'appel à cotisation. Nos courriers ne sont pas, la plupart du temps, transmis aux successeurs.

Merci de votre attention,

Élisabeth Guyon-Sebelin

Secrétaire Générale

ASSEMBLEE GENERALE

9 octobre 2021 - PARIS

COMPTE RENDU FINANCIER 2020– 2021



Mesdames, Messieurs, chers amis, bonjour.

Je vais vous présenter les comptes et les bilans de l'Union et de la Maison des Lycéennes : comme le prévoit notre règlement intérieur, ils sont en deux parties distinctes, bien que Maison et Union ne soient qu'une même entité juridique.

Le cabinet AVVENS AUDIT, représenté par Madame LIVIO et Monsieur COLAS, Commissaires aux comptes sont venus examiner les comptes le 16 septembre 2021. Monsieur COLAS vous présentera leur rapport dès la fin de ce compte-rendu, et avant le vote des résolutions, comme le prévoit la législation. C'est la première fois que je présente le compte-rendu financier devant votre assemblée, après avoir pris les fonctions de Trésorière seulement fin février 2021, confinement et Covid ayant compliqué les dépôts de signatures auprès des banques. L'établissement des bilans et des comptes de résultats au 30 juin 2021, avec un calendrier très serré a fait prendre conscience à tous les membres concernés de la difficulté de se plier à ces dates, alors que les statuts préconisent « une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte de résultat et un bilan », sans précision de dates, le terme annuellement fait généralement référence à l'année, c'est pourquoi il a été proposé lors du Comité du 18 septembre, au vu des problèmes posés à tous les participants concernés de passer à l'année civile pour l'exercice comptable. Ceci ne changera rien l'année prochaine qui verra le compte-rendu financier du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 présenté à l'Assemblée Générale du 8 octobre 2022 à Nice, en revanche les comptes du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022 seront présentés à l'Assemblée Générale du 15 avril 2023 à CAEN, afin de pouvoir continuer en année civile lors de l'Assemblée Générale suivante. Je vous prie d'excuser cette longue digression, mais je me devais de vous faire part de nos difficultés, que Danièle Bourrelly avait maintes fois signalées et qui cette année ont encore été compliquées par une panne informatique le 17 septembre, à la Maison des Lycéennes, empêchant de recevoir les conclusions du cabinet FITECO !

Nous allons enfin examiner les comptes : je n'ai effectivement rempli les fonctions de trésorière que fin février, le Covid ayant retardé le dépôt de ma signature dans les banques et je dois remercier notre Présidente, Danièle Bourrelly d'avoir assumé deux fonctions, d'autant plus que ces deux dernières années elle a déploré devoir vous présenter des bilans déficitaires en raison des conditions sanitaires qui avaient perturbé le fonctionnement de la Maison des Lycéennes. Aussi je peux vous indiquer que la Maison fait un bénéfice à hauteur de 32 822€, certes parce que cette année scolaire les jeunes filles ont pu rester à la Maison des Lycéennes, mais aussi parce que nous avons renoncé à faire les travaux prévus d'une part pour la mise en conformité et la rénovation du 1^{er} étage, et la rénovation des bureaux et de la bibliothèque qui ont été mis en œuvre dès le mois de juillet 2021, et qui viendront peut-être remettre en question les résultats de l'année prochaine, par ailleurs nous n'avons pas eu de

stagiaires cet été, les Américains n'ayant pas pu venir en Europe. Enfin les résultats exceptionnellement positifs de l'Union, 1 665€ sont dus à une recette exceptionnelle, un compte épargne existait à la Poste, 2 341€ et a été découvert lors de la clôture d'un compte courant, cette somme a donc en partie absorbé le déficit chronique de l'UNION, les adhésions étant hélas toujours en baisse, malgré le dévouement sans limites du Trésorier-Adjoint Alain Beslant.

Les budgets prévisionnels essaient de revenir à des conditions normales de fonctionnement à la Maison des Lycéennes, ce que nous souhaitons vivement.

Vous pouvez disposer des documents de trésorerie complets, ici-même et je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Je vous remercie de votre attention

Andrée Brenas

Trésorière Générale

PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2020/2021 présenté par la Trésorière au nom du Comité Directeur de l'Union des "A" et lui donne quitus.

2^{ème} résolution :

Après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2020/2021 de la façon suivante :

Le bénéfice de 32 821,56€ au report à nouveau de la Maison des Lycéennes

Le bénéfice de 1 665,71€ au report à nouveau de l'Union des "A"

3^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation annuelle à 40€

4^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale approuve les budgets prévisionnels 2021/2022 qui lui sont présentés.

UNION DES "A" BILAN AU 30 JUIN 2021

ACTIF	2019/2020	2020/2021	PASSIF	2019/2020	2020/2021
Titres Maison de l'Union	38 115	38 115	Dotation	114 175	114 175
Titres de placement	59 319	59 439	Réserves	50 177	50 177
Provision décote titres	-2 781	-2 649	Report à nouveau	6 726	3 724
Caisse d'Epargne livret A	22 769	22 887			
Caisse d'Epargne Compte chèque	22 568	20 107	Impôts	186	71
Banque Tarneaud	29 467	31 869	Dettes Maison des Lycéennes	1 278	638
Intérêts à recevoir	83	83			
Union		600	Bénéfice		1 666
			Deficit	3002	
TOTAL	169 540	170 451	TOTAL	169 540	170 451

UNION DES "A" COMPTE DE RESULTATS AU 30 JUIN 2021

PRODUITS	2019/2020	2020/2021	CHARGES	2019/2020	2020/2021
Cotisations 2020/2021	1 620	1 520	Bulletin 2020	1 161	258
Cotisations années antérieures	240	650	Frais postaux	246	889
Cotisations individuelles	149	180	Fournitures Bureau	630	196
Revenus Titres/Intérêts	610	243	Publicité	60	
Produits Exceptionnels		2 341	Frais déplacements	1 155	422
Reprise provisions financières		133	Adhésion AFDET	278	153
			Frais bancaires	277	92
			Action Sociale	550	550
			Impôts sociétés	44	
			Provision moins values	443	
			Modification Site	708	841
			Frais représentation	70	
Déficit	3 003		Bénéfice		1 666
TOTAL	5 622	5 067	TOTAL	5 622	5 067

MAISON DES LYCEENNES BILAN AU 30 JUIN 2021					
ACTIF	2019/2020	2020/2021	PASSIF	2019/2020	2020/2021
Travaux immobilisés	1 530 649	1 605 252	Fond Social	73 408	73 408
Amortissements	-959146	-1019408	Réserve Foyer	856 196	856 196
Valeur nette	571 503	585 844	Report à nouveau	-31157	-111 327
Matériel immobilisé	18 779	25 941	Emprunts	285 954	277 562
Amortissements	-17 931	-6 990			
Valeur nette	848	18 952	Rémunérations/Congés payés	12 802	14 212
Immobilisations en cours	9 170		Organismes sociaux	16 599	20 108
Prêts au Personnel	800				
Charges constatées d'avance	3 280	3 359	Frais Banque	24	20
Clients , usagers	33 144				
Marchandises en stock	770	2 853	Impôts/Taxes	7 809	4 619
Autres créances	984	868	Cautions reçues	4 523	36 468
Créance Union des A	1 758	639	Factures à payer	22 256	22 986
Titres placement	139 271	99 271	Acomptes clients		
Provision dépréciation titres	-18 622	-4 820	Produits constatés d'avance	0	
Banque BNP	32 478		Dettes sur immobilisations		
Crédit Mutuel	194 545	319 445	Dettes Clients	2 700	
Crédit Mutuel compte bloqué	200 000	200 000			
Caisse foyer et monnayeur	1 015	663			
			Bénéfice		32 822
			Perte	80172	
TOTAL	1 170 944	1 227 074	TOTAL	1 170 944	1 227 074

MAISON DES LYCEENNES COMPTE DE RESULTATS AU 30 JUIN 2021					
PRODUITS	2019/2020	2020/2021	CHARGES	2019/2020	2020/2021
Redevances	298 048	384 777	Nourriture	16 763	17 554
Recettes diverses	27 221	2 067	Chauffage	19 621	21 476
Recettes été	42 723	2 850	Eau/Electricité	17 921	12 272
Frais dossiers	7 000	6 750	Honoraires	15 569	16 192
Cautions non restituées	32 700	710	Loyer	15 210	17 346
Abonnement wifi	4 960	4 370			
Produits activités annexes	1 000	1 200	Travaux d'entretien	24 047	18 702
Autres produits	4	4	Autres achats	48 795	26 170
			Tel/Internet	3 945	4 002
Revenus titres	1 420	710	Location matériel Orange	9 086	9 086
			Impôts et Taxes	7 378	10 229
Produits sur cessions	0		Salaires et Charges	218 850	158 924
Transfert de charges	3 357	3 604	Dotation amortissements	79 086	71 918
Reprise sur provisions		13 802	Autres charges de gestion	61	47
Transfert charges exceptionnel			Impôts sur les bénéfices	142	
			Charges d'intérêts	3 510	4 104
			Dépréciation titres	18 622	
			Personnel intérimaire	0	
Perte	80 172		Bénéfice		32 822
TOTAL	498 606	420 844	TOTAL	498 606	420 844

MAISON DES LYCEENNES : BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

PRODUITS		CHARGES	
Redevances	385 000	Nourriture	17 000
Recettes diverses	10 000	Chauffage	22 700
Recettes été	10 000	Eau/ Electricité	15 000
Frais dossier	7 000	Honoraires	17 000
Revenus Titres	700	Loyer	20 800
		Travaux entretien	23 000
		Autres achats	28 000
		Tél / Internet / Orange	18 000
		Impôts et taxes	11 000
		Salaires et charges	126 900
		Dotation actifs	73 000
		Remboursement prêt	4 000
TOTAL	412 700	TOTAL	412 700

UNION DES "A": BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

PRODUITS		CHARGES	
Cotisations	2 200	Bulletin	600
Revenu parts sociales	360	Frais Postaux	435
		Fournitures bureau	155
		Frais déplacements	495
		Action sociale	800
		Impôts sociétés	75
TOTAL	2 560	TOTAL	2 560

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l' UNION des "A"

SAMEDI 9 OCTOBRE 2021

PARIS

Ouverture de la séance par notre Doyenne Vivette BRESSET qui donne ensuite la parole à la Présidente. Élisabeth GUYON-SEBELIN est désignée Secrétaire de séance à l'unanimité.

Après signature des présidents présents et des personnes chargées de mandats de délégation ou de pouvoirs, des scrutateurs sont sollicités, Esther BANGMBE & Olivier POCHARD sont acceptés à l'unanimité.

Après décompte, ils annoncent que 36 associations sont présentes ou représentées y compris Liliane **AUDEBERT** – François **ESCOUBE** – Alexandre **KATÉNIDIS** (membres honoraires), ainsi que Vérane **AMMIRATI** – Hélène **GUILLET** – Morwena **L'HÉNORET** – Soazig **L'HÉNORET** (membres individuels autorisés à voter par nos statuts) sur **56** à jour de leur cotisation : le quorum est atteint (1/3 nécessaire).

L' Assemblée Générale peut donc délibérer.

MANDATS DE DÉLÉGATION : (Mandat donné par le président d'une association à un membre de ladite association pour le représenter et agir en son nom à l'Assemblée Générale).

Jacques **VIAL** (Lycées d' État AMPÈRE – Jean **PERRIN** – LE PARC – SAINT-JUSTE – Édouard **HERRIOT** – LYON) à Françoise **CHARUN** — Maryse **CROCHEMAR-PERALD** (Lycée BELLEVUE – FORT-de-FRANCE) à Simone SAINT-OLYMPE - Vladimir **PERM** (Lycée MASSÉNA – NICE) à Jean-Pierre **FOUCHY** — Sylvain **RENARD** (Lycée TURGOT – PARIS) à Alain **BERTRAND**

POUVOIRS NOMINATIFS : Jean-Marie **BÉHAL** (Lycée B. de PERTHES – ABBEVILLE) à Alain **BESLANT** — Bernard **DELPECH** (Lycée Bernard PALISSY – AGEN) à Élisabeth **GUYON-SEBELIN** — Bertrand **VITTECOQ** (Lycée FRANÇOIS 1er – LE HAVRE) à Danièle **BOURRELLY** — Jean-Pierre **COINTAULT** (FRANCE INTEC – PARIS) à Cyrille **LAUNAY** — Christiane **COLZI-VITEL** (Lycée BONAPARTE – TOULON) à Alain **BESLANT** — Arnaud **WENDLING** (SOTEC – STRASBOURG) à Caroline **AW-NDIAYE**

POUVOIRS ATTRIBUÉS : Philippe **PLAÇAIS** (Lycée David d' ANGERS – ANGERS) à Françoise **CHARUN** — Philippe **SCHILDT** (Lycée ROBESPIERRE – ARRAS) à Simone SAINT-OLYMPE Henri BONNOT (Lycée & Collège de CHAROLLES) à Patrick **POCHET** — Martine **BRIAT** (Lycée Simone WEIL – LE PUY en VELAY) à Alain **BERTRAND** — Bernard **TOQUARD** (Lycée Pierre & Marie CURIE – NEUFCHÂTEAU) à Michel **DETAILLE** — Michel **MACAIRE** (Lycée & Collège – SEMUR-EN-AUXOIS) à Esther **BANGMBE** — Denis **PAPASTRATIDÉS** (Lycée Claude BERNARD – VILLEFRANCHE/SAÔNE) à Robi **MORDER**

EXAMEN LITIGES ÉVENTUELS : R.A.S

NOUVELLES : La Présidente Danièle BOURRELLY adresse ses remerciements à tous les participants pour leur présence. Elle regrette cependant que les associations adhérentes n'envoient pas de pouvoir pour l'Assemblée Générale. Elle précise que les pouvoirs attribués le sont par ordre d'arrivée des congressistes (qu'elle a elle-même noté).

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 36

L'ordre du jour est approuvé.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 OCTOBRE 2020 à CLERMONT-FERRAND :

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 36

Le compte rendu est approuvé.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE :

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 35

Le rapport moral est approuvé.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021 DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE :

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 35

Le rapport d'activité est approuvé.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE :

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 35

APPROBATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Lecture par Andrée BRENAS

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 36 .

1ère résolution :

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2020-2021 présenté par la Trésorière Générale au nom du Comité Directeur de l'Union des "A" et lui donne quitus. Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 35

2ème résolution :

Après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2020-2021 de la façon suivante :

- Le bénéfice de 32 821,56 € au report à nouveau de la Maison des Lycéennes.
- Le bénéfice de 1 165,71 € au report à nouveau de la Maison des Lycéennes

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 35

3ème résolution :

L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation annuelle à 40 €.

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 36

4ème résolution :

L'Assemblée Générale approuve les budgets prévisionnels 2021-2022 qui lui sont présentés. Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 35

Le rapport financier est approuvé.

MAISON DES LYCÉENNES :

Cette année avec le COVID 19, les parents ont préféré garder leurs filles plus proches. Actuellement quelques chambres ne sont pas occupées. Les chambres ont à nouveau été attribuées en Juin pour la rentrée de Septembre 2021. Esther BANGMBE demande des explications sur les critères d'attribution des chambres.

La Présidente Dany BOURRELLY lui donne des précisions : importance de la lettre de motivation, l'éloignement, (certaines jeunes filles viennent de l'étranger, ITALIE, LUXEMBOURG, AUTRICHE, ALLEMAGNE....)

ÉLECTIONS :

Les candidatures doivent être envoyées à la Présidente par COURRIER ou par MAIL et dans les délais indiqués, le cachet de la poste faisant foi.

ÉLECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR :

Le Comité Directeur est composé de 24 membres renouvelables par tiers.

La Présidente a reçu en temps et en heure, soit à la Maison des Lycéennes, soit chez elle, les demandes de renouvellement ou propositions de candidature.

Les mandats des 8 membres dont les noms suivent sont renouvelables :

Didier **BÉOUTIS** – Vivette **BRESSET** – Martine **BRIAT** – Jean-Pierre **FOUCHY** –
Hélène **GUILLET** – Élisabeth **GUYON-SEBELIN** – Étienne **LEFÈBVRE** –
Olivier **POCHARD**

1 membre n'a pas renouvelé sa candidature :

Hélène **GUILLET**

3 nouveaux candidats :

Marine **NAHOORAY** – Philippe **SCHILDT** – Odanga **ZANNI**

10 candidats :

Didier **BÉOUTIS** – Vivette **BRESSET** – Martine **BRIAT** – Jean-Pierre **FOUCHY** –
Élisabeth **GUYON-SEBELIN** – Étienne **LEFÈBVRE** – Marine **NAHOORAY** –
Olivier **POCHARD** – Philippe **SCHILDT** – Odanga **ZANNI**

La Présidente nous lit le courrier de Martine BRIAT qui accompagnait sa candidature :

Aux adhérents de l'Union des "A" en Assemblée générale ce 9 Octobre 2021

Je me suis longtemps interrogée sur le renouvellement de ma candidature au Comité Directeur de l'Union. En effet, je ne peux participer aux assemblées générales pour raisons familiales. Mon fils et ma belle-fille sont nés un 11 et un 12 Octobre, cela ne s'invente pas ! Et nous avons pour habitude de nous retrouver le second week-end de ce mois d'automne.

Aussi, je comprendrais aisément que mon siège puisse être dédié à une personne plus disponible. Mais après échanges avec Dany, Alain et les adhérents de mon association, je renouvelle ma candidature pour un prochain mandat en mémoire des fondatrices, en 1894, de la « Société Fraternelle des anciennes élèves du lycée de jeunes filles du Puy » qui a largement contribué à la fondation de l'Union et de la Maison des Lycéennes dont nous sommes actionnaires.

Avec vous par la pensée ! Mille amitiés lycéennes.

Martine Briat, présidente des Anciennes et Anciens du lycée Simone Weil (Le-Puy-en-Velay). Le 3 septembre 2021.

Liste des 10 membres élus :

Didier **BÉOUTIS** (34 voix) élu pour 2 ans – Vivette **BRESSET** (36 voix) élue pour 3 ans
Martine **BRIAT** (28 voix) élue pour 1 an – Jean-Pierre **FOUCHY** (36 voix) élu pour 3 ans
Élisabeth **GUYON-SEBELIN** (36 voix) élue pour 3 ans – Étienne **LEFÈBVRE** (31 voix) élu pour 2 ans – Marine **NAHOORAY** (34 voix) élue pour 3 ans –
Olivier **POCHARD** (36 voix) élu pour 3 ans – Philippe **SCHILDT** (34 voix) élu pour 3 ans –
Odanga **ZANNI** (36 voix) élue pour 3 ans –

Liste des membres du Comité Directeur pour l'année 2021-2022 :

Caroline **AW NDIAYE** — Didier **BÉOUTIS** — Alain **BESLANT** — Danièle **BOURRELLY**
Andrée **BRENAS** — Vivette **BRESSET** — Martine **BRIAT** — Jack **COLIN** —
Michel **DETAILLE** — Francesco **DI MARCANTONIO** — Jean-Pierre **FOUCHY** —
Renan **GOUPIL** — Élisabeth **GUYON-SEBELIN** — Éliane **LAPALUS** —
Étienne **LEFÈBVRE** — Marie-Christine **MARAI-CHAUVET** — Marine **NAHOORAY** —
Chantal **MÉLIS** — Philippe **OLIVE** — Olivier **POCHARD** — Philippe **SCHILDT** —
Madani **SAÏD** — Jean **TRÉBERN** — Odanga **ZANNI**

QUESTIONS DIVERSES :

Olivier **POCHARD** prend la parole pour proposer la nomination de Vivette à l'honorariat :

Votants : 36 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 35

La Présidente évoque le problème avec Stanislas **TRINSSOUTROP** des Anciens du Lycée **VOLTAIRE – PARIS**. **S. TRINSSOUTROP** a démissionné nous annonçant également la démission de son association mais nous n'avons reçu aucune démission officielle de celle-ci. Maître **HEINZ**, avocat Lyonnais, est en charge de l'affaire et lui a adressé un premier courrier.

Congrès 2022 à NICE : Jean-Pierre **FOUCHY** – Lycée **MASSÉNA**

Congrès 2023 à CAEN : Philippe **OLIVE** – Lycée **MALHERBE**

Séance levée à 11h40

La Présidente

La Secrétaire

Danièle **BOURRELLY**

Élisabeth **GUYON-SEBELIN**

COMPTE RENDU du COMITÉ DIRECTEUR du 9 OCTOBRE 2021

Election du Bureau

Sous la Présidence de notre Doyenne Vivette BRESSET

Secrétaire de séance : Élisabeth GUYON-SEBELIN

Présents :

Liliane **AUDEBERT** – Caroline **AW-NDIAYE** – Alain **BESLANT** – Danièle **BOURRELLY**
Andrée **BRENAS** – Vivette **BRESSET** – Michel **DETAILLE** – François **ESCOUBE**
Jean-Pierre **FOUCHY** – Élisabeth **GUYON-SEBELIN** – Alexandre **KATÉNIDIS**
Éliane **LAPALUS** – Marie-Christine **MARAIS-CHAUVET** – Philippe **OLIVE**
Olivier **POCHARD** – Odanga **ZANNI**

Excusés :

Martine **BRIAT** – Jack **COLIN** – Francesco **DI MARCANTONIO** – Étienne **LEFÈVRE**
Chantal **MÉLIS** – Marine **NAHOORAY** – Philippe **SCHILDT**

Pouvoirs :

Martine **BRIAT** à Danièle **BOURRELLY** — Étienne **LEFÈVRE** à Vivette **BRESSET**
Philippe **SCHILDT** à Alain **BESLANT**

Sur 24 membres élus, 19 sont présents ou représentés. Le quorum étant atteint le Comité Directeur peut délibérer.

Présidente : Danièle **BOURRELLY**

Votants : 19 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 18

Vice Présidents : Jack **COLIN**

Votants : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Olivier **POCHARD**

Votants : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Secrétaire Générale : Élisabeth **GUYON-SEBELIN**

Votants : 19 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 18

Secrétaire Adjointe : Caroline **AW-NDIAYE**

Votants : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Trésorière Générale : Andrée **BRENAS**

Votants : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Trésorier Adjoint : Alain **BESLANT**

Votants : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

Séance levée à 12h10

Membres Comité Directeur 2021-2022

AW NDIAYE Caroline
BÉOUTIS Didier
BESLANT Alain
BOURRELLY Danièle
BRENAS Andrée
BRESSET Vivette
BRIAT Martine
COLIN Jack
DETAILLE Michel
DI MARCANTONIO Francesco
FOUCHY Jean-Pierre
GOUPIL Renan
GUYON-SEBELIN Élisabeth
LAPALUS Éliane
LEFÈBVRE Étienne
MARAIS-CHAUVET Marie-Christine
MÉLIS Chantal
NAHOORAY Marine
OLIVE Philippe
POCHARD Olivier
SAÏD Madani
SCHILDT Philippe
TRÉBERN Jean
ZANNI Odanga

Membres Honoraires Comité Directeur 2021-2022

ALLARD Josiane
AUDEBERT Liliane
ESCALLIER Huguette
ESCOUBE François
ÉVEN Gilbert
KATÉNIDIS Alexandre
LACHAUD Pierre-Marc
MISTLER Blaise
PÉRUCHO Jeanne-Marguerite
TROUVÉ Jacques

La Présidente

Danièle **BOURRELLY**

La Secrétaire de séance

Élisabeth **GUYON-SEBELIN**



100^{ème} CONGRES DE L' UNION DES "A" PARIS

Organisé par :

L'UNION DES "A"

"Le film des activités"

du 7 au 11 octobre 2021

Des Collèges du quartier latin du moyen âge à la Maison des Lycéennes

En 2021, c'est l'Union des "A" qui a choisi d'organiser son 100^{ème} congrès à Paris. Comme tous les précédents, il s'est déroulé, malgré tous les aléas liés à la pandémie, sur 5 jours du jeudi 7 au lundi 11 octobre.

Munis de masques et de pass sanitaires, une cinquantaine d'anciens élèves sont venus participer à ce congrès et Paris pour la circonstance s'est paré d'un beau et chaud soleil rendant les déplacements et les visites plus agréables.

En raison du thème du congrès les déplacements ont été limités à Paris Historique des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} arrondissements.

JEUDI 7 octobre

C'est à la maison des lycéennes, siège de notre fédération que les administrateurs de l'Union ont donné rendez-vous aux congressistes. Après distribution des badges et autres documents, un repas a été organisé au restaurant "l'Escarmouche " tout près du Panthéon pour fêter nos retrouvailles.

VENDREDI 8 octobre

En cette période de pandémie, il ne fut pas facile de trouver une salle pour la séance d'ouverture. Après de nombreuses recherches, c'est dans la prestigieuse salle des fêtes de la mairie du 6^{ème} arrondissement que nous avons pu, masqués, nous réunir.

Après un accueil chaleureux de Monsieur Lecoq, Maire du 6^{ème}, notre Présidente Danièle Bourrelly a ouvert officiellement le congrès.

Dans la matinée Pierre Bouet nous a parlé " des origines et de l'évolution des matières enseignées dans les collèges du Quartier latin de Charlemagne à François 1^{er}" puis Philippe Olive nous a présenté " l'histoire de la création et de l'évolution de ces collèges, leurs élèves les plus célèbres et l'état des lieux jusqu'à la renaissance ".

La matinée s'est achevée par la remise du prix du civisme offert par l'Union à Mademoiselle Mae Veltz, ancienne résidente de la Maison des lycéennes pour son implication dans la vie sociale de l'établissement et ses projets.

Nous avons pu déjeuner au restaurant le Vésuvio suffisamment proche de la mairie pour être à l'heure à la conférence de Nicolas Trotin qui a poursuivi notre connaissance de ces collèges à la Renaissance entre tradition et rébellion dans la formation des élites avec mention particulière de Jacques Amyot, Guillaume Budé et des femmes les plus célèbres.

Puis ce fut le tour de Patrick Latour qui nous a présenté le collège Mazarin, ses élèves les plus prestigieux et les méthodes d'enseignement au siècle des lumières.

C'est avec beaucoup d'intérêt que les congressistes ont suivi et apprécié ces différentes conférences.

La journée s'est terminée par une réception offerte par la maison des lycéennes que certains d'entre nous pouvaient ainsi découvrir. C'est cette occasion que Simone Sainte Olympe et sa soeur, seules représentantes de nos amis martiniquais, ont choisi pour nous offrir le traditionnel ti'punch, tellement apprécié. Je crois qu'elles méritent un énorme merci pour maintenir cette tradition qui, chaque année, rappelle les liens amicaux formés depuis plus de 20 ans entre leur Association (Bellevue de Fort de France) et l'Union des A.

SAMEDI 9 OCTOBRE

Les congressistes se sont réunis à la maison fraternelle de la rue Tournefort pour leur assemblée générale avec élections au comité directeur et forum des associations.

Pendant ce temps les accompagnants ont pu visiter uniquement le musée d'Orsay, le Panthéon étant fermé ce jour-là pour une manifestation.

Mais tout le monde s'est retrouvé pour un déjeuner au restaurant Le Delmas, place de la Contrescarpe.

La soirée de gala

Tout le monde a apprécié ce dîner- croisière sur la Seine au cours duquel nous avons pu admirer de prestigieux monuments parisiens bien illuminés.

DIMANCHE 10 OCTOBRE

Sous un soleil radieux et une température clémente la visite de Paris historique a pu se dérouler normalement.

Les participants, répartis en deux groupes, ont, sous l'égide de deux guides conférencières de "Paris on the Way" découvert ou redécouvert les trésors patrimoniaux de la cité.

La Sainte chapelle

Edifiée au XIIIe siècle par Louis IX pour abriter les Saintes Reliques, cette chapelle, dont l'histoire nous a été contée par les guides, est un joyau gothique presque entièrement constitué de vitraux sur deux étages.

La conciergerie

Située au bord de la Seine, la Conciergerie est le plus ancien vestige du Palais de la Cité, résidence médiévale des rois de France. Elle fut le siège du pouvoir du VIe siècle à la Révolution. Elle fut alors transformée en prison qui abrita la Reine Marie-Antoinette. Par la suite les tribunaux républicains s'installent au Palais, c'est désormais le Palais de justice.

La crypte archéologique

Située sous le parvis de Notre dame, la crypte est découverte en 1962 et inaugurée en 1980. Elle fait revivre le passé de Lutèce de l'antiquité jusqu'au XIXe siècle : restes de bains gallo-romains, vestiges du mur d'enceinte du IVème siècle, la construction de Notre-Dame, les restes du port de Lutèce et le tracé des égouts haussmanniens.

Après le repas pris tous ensemble à la Brasserie des Deux Palais la visite a repris avec une promenade dans le quartier du Marais qui doit son charme à la richesse de son architecture et à son histoire avec ses nombreux **hôtels particuliers** construits au XVII^e siècle et occupés à l'origine par des personnages célèbres (Honoré de Balzac, Victor Hugo, Madame de Sévigné et bien d'autres). La promenade s'est terminée par la Place des Vosges plus ancienne place de Paris édifée à la renaissance et l'Hôtel de Ville de Paris à l'architecture grandiose.

Ce fut une journée enrichissante et bien remplie. Selon Jeannette Noble qui avait un podomètre dans la poche, nous avons parcouru presque 10 km !!!!

LUNDI 11 OCTOBRE

Dans la matinée, Philippe Olive nous a conduits dans le 5^{ème} arrondissement à la recherche des principaux collèges du quartier (illustrant ainsi certains thèmes des conférences du vendredi) et en particulier le collège des Irlandais devenu depuis 20 ans le centre culturel des Irlandais. Cet établissement organise de nombreux événements culturels et met à la disposition des chercheurs une magnifique bibliothèque qui est une des seules à subsister parmi toutes celles qui existaient sur la Montagne Sainte Geneviève. La collection d'origine fut entièrement perdue à la révolution, mais en 1805 selon un décret de Napoléon, les livres précieux, les manuscrits et les peintures des différents collèges irlandais, écossais et anglais de Paris y furent rassemblés.

Après un dernier repas pris en commun au Bistrot de la Montagne Sainte Geneviève, Renan Goupil nous a conduits au Musée de la minéralogie de l'école des Mines. Ce fut une source d'émerveillement sur la beauté et la diversité du monde minéral. Heureusement, guidés par Monsieur Nectoux, le conservateur du musée, nous avons pu découvrir les pièces les plus remarquables du musée (nous avons même pu toucher un fragment de lune et de Mars) car livrés à nous-mêmes nous y aurions passé la nuit tant les collections étaient magnifiques.

A la fin de la visite, il est 18 heures et nous nous séparons en nous promettant d'être tous présents à Nice en 2022.

Vivette Bresset

Le Prix du Civisme 2021

Chaque année, lors du congrès, l'Union des "A" remet le Prix du Civisme.
La lauréate 2021 de la Maison des Lycéennes est :
Mae Veltz



Bonjour,

Le civisme, qu'est-ce que c'est ? C'est ce que je me suis demandé lorsque Mme L'Hénoret m'a fait part de sa volonté de me décerner un tel prix. En quoi pouvais-je avoir fait preuve de civisme ?

Alors, comme tout jeune digne de ce nom, j'ai dégainé mon téléphone, ouvert internet et lu. J'ai rapidement trouvé la définition que je cherchais. « Le civisme, du mot *civis*, désigne le respect et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit ».

La collectivité. Il s'agit, pour moi, du pilier de toute société. C'est dans la collectivité que l'on se reconnaît. C'est par la collectivité qu'on apprend. Et c'est dans cette collectivité que je me suis découverte, 5 rue Amyot, au cœur du 5^e arrondissement de Paris. J'y arrive en 2019. Provinciale, originaire de Franche-Comté, j'emménage dans ce foyer pour jeunes filles avec plusieurs kilos de bagages et surtout des craintes innombrables. Qui allais-je rencontrer ? Comment allais-je affronter l'épreuve des études supérieures, et surtout de la prépa littéraire ? La vie dans la capitale m'effrayait. La vie d'étudiante m'inquiétait. Et pourtant, j'y ai vécu mes plus belles années. J'ai appris à la Maison des lycéennes ce qu'était la collectivité, ce qu'était le civisme. Epaulée en 1^{ère} année, soutenue par mes amies foyettes, j'ai surmonté une première année à Paris.

Cette première année m'a apporté confiance, et surtout la volonté d'aider celles qui porteraient les mêmes craintes que moi sur leurs épaules. Nulle action humanitaire à grande échelle derrière moi mais

de simples gestes pour aider, à mon niveau, les filles du foyer. Des séances de thé, des discussions, quelques chocolats pour les petites déprimées de novembre. Les zébrettes, un groupe anonyme du foyer, ont été l'incarnation de ce moment d'échanges et de partage. Nous avons distribué secrètement des bonbons, des ballons, des mots. Un compte instagram a été créé pour que les filles dans des situations difficiles puissent se confier à nous sans jugement. Pour que nous puissions ensuite les épauler au quotidien.

Je l'écrivais dans ma lettre d'admission à la maison des lycéennes : les rencontres font la richesse de chaque individu. Alors lorsque je me suis demandé ce qu'était le civisme, je savais que la réponse résidait dans les individus. Cette récompense, ce n'est pas la mienne, c'est celle de toutes les habitantes du foyer.

J'aimerais maintenir cette cohésion au foyer en organisant des rencontres entre anciennes et nouvelles, en mettant en place un système de parrainage.

J'aimerais permettre à celles qui quittent leur maison, pleines d'appréhension, de trouver un soutien, un appui. Une aide psychologique, amicale, scolaire. Ma formation actuelle est centrée sur la communication, et j'aimerais mobiliser mes compétences pour continuer mon investissement dans le foyer. Je souhaiterais ainsi créer un forum de discussion, d'échange, de partage, pour les étudiantes à Paris. Ce serait un groupe rassemblant anciennes et nouvelles habitantes du foyer, proposant des conseils auprès des jeunes et des activités diverses, couplé d'une vidéo de présentation de la Maison des lycéennes et du quartier latin. Un endroit chaleureux, un prolongement de mon foyer, dans lequel toute forme d'aide pourra être apportée, et permettre à chacune d'étudier dans un cadre optimal et bienveillant.

Voilà comment deux années dans ce foyer m'ont appris le civisme. Le civisme, ce n'est pas ce que l'individu en fait à titre personnel. C'est ce qu'il apporte à la collectivité, ce que la collectivité lui apporte. C'est ce qui naît de l'échange, du partage et du dialogue.

Simone de Beauvoir disait « on ne naît pas femme, on le devient », j'ajouterais « on ne naît pas citoyen, on le devient ».

Mae Veltz,

Ancienne résidente

de la Maison des Lycéennes





École Polytechnique



Collège de France



Jean Pierre Lecoq, Maire, Mairie du 6ème Paris et Danièle Bourrelly Présidente de l'Union des "A"



Mairie du 6ème arrondissement Paris



Paris dîner à l'Escarmouche



Déjeuner brasserie des Deux Palais



Préparation du traditionnel Ti-punch Martiniquais



Déjeuner Café Delmas Paris



UNION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ET ANCIENNES
ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS
5 rue Amyot 75005 Paris

2022 - 2023

BULLETIN D'ADHÉSION UNION DES "A"

Période d'adhésion du 1 juillet 2022 au 30 juin 2023

Si vous souhaitez (ré)- adhérer à l'Union des "A", cochez simplement la case ci-dessous et remplissez le questionnaire :

[...] **OUI**, Je désire (ré)- **adhérer** à l'Union des "A" - cotisation annuelle 2022 - 2023 :

40 euros

Nom de l'Association :
Adresse :
Téléphone :
Adresse messagerie :
Site Web :
Signature Président(e) :

ENVOYER : Votre chèque à l'**ordre de l'UNION DES "A"** et le questionnaire ci-dessous complété au :

Trésorier Adjoint

Alain BESLANT "Le Saint André" 48 Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny 83000 TOULON

Téléphone portable : 06.77.05.71.67

Courriel : alain.beslant@free.fr

Merci de remplir le questionnaire ci-dessous **EN LETTRES CAPITALES**

(Ces renseignements sont nécessaires pour la mise à jour annuelle de notre fichier et l'envoi des bulletins d'informations)

Nom du Lycée ou Collège :
Adresse :
Adresse messagerie :
Site Web :

PRÉSIDENT Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse messagerie :

SECRÉTAIRE Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse messagerie :

TRÉSORIER Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse messagerie :

La cotisation donnant droit à **3 bulletins**, cocher les destinataires, parmi les noms ci-dessus, ou noter ci-dessous les coordonnées d'autres membres de votre association.

Nom, Prénom :
Adresse :

Cocher les cases concernées

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'association à l'adresse **contact@uniondesa.fr**

UNION DES A, 5 rue Amyot 75005 Paris — Tél : 01 44 08 76 60

Union des Associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français

(reconnue d'utilité publique : 20 mai 1914)
5, Rue Amyot 75005 Paris

Tél. : 01.44.08.76.60



101^{ème} Congrès de l'Union des "A"

NICE

du jeudi 6 au lundi 10 octobre 2022

Organisé par :

**Association Amicale des Anciens Elèves
du Lycée Masséna**



Thème :

"Nice, 1^{ère} capitale cosmopolite du tourisme"

Thème en relation avec le classement de Nice au patrimoine
de L'UNESCO le 27 juillet 2021.



**UNION DES ASSOCIATIONS
D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES
DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS**

(reconnue d'utilité publique: 20 mai 1914)



5, rue Amyot, 75005 PARIS
Tél : 01 44 08 76 60
Courriel : contact@uniondesa.fr
<http://www.uniondesa.fr>

Revue fondée en 1951